

ÉTHIQUE
ÉCONOMIQUE

*L*É DÉVELOPPEMENT SOCIALEMENT SOUTENABLE

Petit lexique

Jean-Luc DUBOIS, Marie-France JARRET,
François Régis MAHIEU

L'Harmattan

Free
Fonds pour la Recherche en Ethique Economique

**Le développement
socialement soutenable**

Petit lexique

Ethique économique

Collection dirigée par François Régis Mahieu

L'éthique rejoint l'économie dans la recherche du bonheur pour soi et pour les autres. L'individu n'est pas totalement opportuniste, il concilie égoïsme et altruisme, vertu, responsabilité, discussion, justice. Une attention particulière est accordée à l'éthique du développement, en particulier à la considération accordée à la justice intra et intergénérationnelle dans le cadre du développement durable. L'éthique se traduit par des évaluations et des sanctions vis-à-vis de ceux qui ont la responsabilité de la *vie bonne*.

Cette collection concilie recherche et pédagogie, réflexion et action, dans l'optique la plus large possible.

Dernières parutions

Damien BAZIN, *Justice environnementale. Vers de nouvelles injustices sociales ?*, 2019.

Barbara KY, *Le travail non rémunéré. Enjeux pour le développement*, 2018.

François Régis MAHIEU, *Une anthropologie économique*, 2016.

François Régis MAHIEU, Thierry SUCHÈRE (coord.), *Autour de l'anthropologie économique. Actualité des écrits du professeur André Nicolai*, 2014.

Jérôme BALLETT et Mahefasoa RANDRIANALJAONA (eds.), *Vulnérabilité, insécurité alimentaire et environnement à Madagascar*, 2011.

Jean-François TRANI (eds), *Development Efforts in Afghanistan : Is There a Will and a Way ?*, 2011.

Arnaud MAIGRE, *De l'éthique en économie*, 2010.

Ali TOUSSI, *Le taux d'intérêt dans un système financier islamique*, 2010.

Jean CARTIER-BRESSON, *Economie politique de la corruption et de la gouvernance*, 2008.

Réseau IMPACT, *Repenser l'action collective. Une approche par les capacités*, 2008.

Laurent PARROT (coord.), *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Gouvernance et approvisionnement des villes*, 2008.

**Jean-Luc DUBOIS, Marie-France JARRET,
François Régis MAHIEU**

**Le développement
socialement soutenable**

Petit lexique

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2020
5-7, rue de l'École-Polytechnique – 75005 Paris
www.editions-harmattan.fr
ISBN : 978-2-343-20529-8
EAN : 9782343205298

Introduction

Cet abécédaire présente deux cent trente cinq termes (concepts, sigles, indicateurs, noms d'auteurs) choisis de façon arbitraire et sans prétention à l'exhaustivité. Ils caractérisent notre problématique, le développement socialement soutenable.

Cet ouvrage se situe dans la dynamique du développement qui, en premier lieu, concerne les pays du Sud qui cherchent depuis le début des années 1950 à sortir de la pauvreté et du sous-développement.

Il se situe également dans la dynamique de la soutenabilité. La protection de l'environnement naturel et une utilisation aussi économe que possible des ressources naturelles se sont imposées à partir des années 1960-1970. L'expression « *sustainable development* », traduite de l'anglais d'abord par « développement soutenable » puis par « développement durable », apparaît pour la première fois en 1987 dans le Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, *Notre avenir à tous*, appelé aussi *Rapport Brundtland*. S'il semble acquis dès lors que le développement durable résulte de l'interaction de trois sphères (économique, sociale, environnementale), le concept reste très attaché au seul environnement naturel.

Le concept de « développement humain » élaboré par le PNUD au début des années 1990 (télescopant celui de « développement social » plus ancien) est venu rappeler que le développement n'est pas envisageable sans mettre la personne au cœur du processus.

Ce qui est durable globalement est-il soutenable individuellement ? La lutte contre la pauvreté est-elle seulement un enjeu macroéconomique ? Peut-on envisager

de diminuer le nombre de pauvres, sans s'intéresser à la situation ressentie des personnes considérées comme pauvres ? Peut-on décider la protection de la nature hors de toute attention à l'exclusion sociale, aux inégalités et à la recherche de l'équité ? La prise en compte des générations futures implique-t-elle inéluctablement le sacrifice des générations actuelles ? Etc. L'élaboration du concept de développement socialement soutenable exprime ces nombreux questionnements.

L'originalité de notre approche réside dans le fait que l'intégration de l'éthique devient une nécessité impérieuse : elle impose de mettre en évidence l'incidence sur le développement, du Bien, du Juste, de la Vertu, de la discussion.

Elle participe à la recherche d'un développement socialement soutenable, respectueux de la personne considérée *a priori* comme responsable, vulnérable et souffrante. La pandémie qui touche le monde en ce début 2020 nous rappelle l'urgence d'une telle réflexion.

En cela, cet ouvrage renouvelle le regard sur l'économie du développement.

La présentation par ordre alphabétique amène à une succession de termes parfois surprenante : Banque mondiale, (souverain) Bien ; compassion, comptabilité ; externalités, faillibilité ; malveillance, microfinance, etc. Ces juxtapositions étonnantes révèlent la complexité de la recherche au sein d'une même thématique.

Absorption

Concept macroéconomique désignant l'ensemble des dépenses des résidents d'un pays en biens et services domestiques, consommation et investissement privés et publics, pour un certain niveau de prix.

L'approche par l'absorption permet de faire le lien entre le revenu et la dépense d'un pays, et l'évolution de ses avoirs extérieurs nets. Elle est une des deux théories (avec l'approche monétaire de la balance des paiements) qui ont sous-tendu l'analyse du FMI*¹ dans la conception et la mise en œuvre des programmes de stabilisation* durant les années 1980-1990, principalement en Afrique et en Amérique latine. Cette même approche a été à l'origine des politiques d'austérité menées par les pays de l'Union européenne (en particulier la Grèce, l'Irlande, le Portugal) soumis aux exigences (entre autres) du FMI, suite à la crise de 2008-2009.

Accessibilité

Exprime le droit de, ou la capacité à, se procurer des biens ou des services. Ce concept permet, par exemple, de retracer dans les pays les plus pauvres, les difficultés générales d'accès à la nourriture, à la santé, à l'éducation. Au sein des ménages, l'accessibilité permet de mettre en évidence les discriminations auxquelles les femmes doivent faire face.

¹ L'utilisation de l'* signifie que le sigle ou le terme est défini ailleurs dans cet abécédaire, y compris la liste des sigles, p. 107.

Acteur social

Sujet* agissant de façon raisonnable grâce à son insertion dans un réseau social afin d'atteindre des objectifs communs et partagés. Il en résulte pour lui une responsabilité *ex post** spécifique. Ce terme est étendu à des groupes ou institutions intervenant au niveau social comme les associations, les syndicats, les collectivités locales, etc. Le concept d'acteur social élargit et dépasse les concepts d'individu* et d'agent économique*.

Agencéité

Dans les sciences sociales et humaines, cette expression met l'accent sur la capacité d'agir en lien avec les autres vers une finalité commune.

Agencéité collective

Retrace la capacité d'action collective finalisée, autonome et intentionnelle, d'un groupe d'agents ou d'une institution.

Agent (économique)

Le concept d'agent élargit et dépasse celui d'individu*. C'est quelqu'un d'autonome, capable de définir ses propres choix et de les réaliser de manière rationnelle en leurs affectant efficacement des moyens pour une finalité donnée. On parlera d'agent économique lorsque la finalité est économique. À la différence de l'individu, cette finalité va au-delà de son seul intérêt. On peut donc lui imputer une responsabilité*, car il possède une capacité d'action

orientée vers une finalité choisie. On peut alors parler d'agent moral et ainsi rejoindre l'agencéité*.

Agentivité

Dans les sciences cognitives l'agentivité s'intéresse aux mécanismes qui entrent dans la définition de l'action : sa motivation, la cible visée, les niveaux de décision, le processus en mouvement, etc.

Agir (et être)

Expression fréquemment utilisée par Amartya Sen* pour expliciter la finalité des capacités* des agents*, en termes de fonctionnements* et de libertés*. Malgré sa simplicité, on peut reprocher à cette formulation de ne pas considérer l'interaction entre agir et être (comme le fait de devenir) ; le fait d'agir pouvant conduire à être, et le fait d'être pouvant nécessiter certaines actions.

Aide (au développement)

Dès la fin des années 1940, l'aide financière internationale a été reconnue comme une nécessité, le sous-développement étant identifié comme un problème de financement du fait de l'insuffisance de l'épargne intérieure. L'aide a des effets pervers qui ont été dénoncés, soit parce qu'elle renforce la dépendance vis-à-vis du bailleur « *bon samaritain* » (Buchanan, 1975), soit parce qu'elle développe l'opportunisme du demandeur d'aide dans une relation de type « enfant gâté » (*rotten kid*) (Becker, 1974).

Aide liée

Exprime une forme d'échange conditionnel entre deux pays sur la base d'une relation de don/contre don. Le pays bénéficiaire des crédits de développement s'engage auprès du pays donateur à lui acheter des biens, ou à lui procurer des services, pour un montant correspondant à celui des crédits accordés.

Ajustement structurel

Regroupe l'ensemble des réformes économiques et institutionnelles visant à relancer l'offre et ainsi à jeter les bases d'une croissance* autoentretenu, en réduisant les distorsions d'origine publique défavorables. Ces mesures reposent sur les analyses menées principalement sous l'égide de la Banque mondiale*. Elles montrent que trop d'administration des prix et des échanges, introduit des biais dans le fonctionnement des marchés. Les secteurs produisant des biens non échangeables*, confortés dans une structure de coûts non concurrentiels, sont protégés. L'expansion des secteurs ouverts sur le reste du monde, produisant des biens échangeables*, est entravée.

Ce terme désigne plus largement l'ensemble stabilisation* (au sens des mesures préconisées par le FMI* et visant, en particulier par l'austérité budgétaire, à rétablir les équilibres financiers intérieur et extérieur) et l'ajustement structurel tel que défini ci-dessus.

Aliénation

Concept hégélien exprimant le fait de confier une partie de sa destinée à une institution ; ce qui conduit, de manière fatale, à en être dépossédé.

Alliance

Ce concept désigne une forme d'interaction entre des personnes autonomes et responsables, qui partagent une même finalité bien qu'étant en situation asymétrique. C'est le cas, par exemple, du médecin et de son patient, de l'expert agronome et du paysan qu'il conseille, de professionnels agissant au Nord et au Sud, etc.

L'approche par l'alliance trouve ses fondements théoriques et pratiques dans les sciences cognitives et comportementales. En faisant preuve de bienveillance et de professionnalisme, on peut veiller à ce que les compétences respectives des partenaires permettent de surmonter les situations d'asymétrie, et d'atteindre la finalité recherchée.

On peut ainsi considérer qu'il s'agit d'un mode de gouvernance* particulier répondant à certaines conditions clés : l'autonomie des personnes (liberté de choix) et leur responsabilité (reconnaissance d'une finalité partagée) ; le dépassement de situations asymétriques de vulnérabilité ; des attitudes de bienveillance (reconnaissance, solidarité) et de compétence (professionnalisme, expertise).

Ce mode de gouvernance est particulièrement adapté aux formes de développement soutenable* centré sur la personne* qui, dans le cadre de l'approche par les capacités*, vise à promouvoir tout à la fois le bien-être* et l'agencéité* des agents économiques*.

Altruisme

Désigne le fait de s'« intéresser » à l'Autre* (Levinas*).

La science économique contemporaine s'écarte de l'interprétation sociologique originelle en ne retenant qu'une conception bienveillante (positive) de l'altruisme* sous la forme de la compassion* et de l'engagement*. Cela

se traduit en économie par l'intégration de l'utilité de l'Autre dans la fonction d'utilité d'un individu* (sa satisfaction augmente quand la satisfaction de l'autre augmente). Elle rejette ainsi toute possibilité d'altruisme malveillant (négatif) : sa satisfaction augmente quand la satisfaction de l'autre diminue, et inversement.

*A*narchie

« *Ni dieu, ni maître !* » C'est un plaidoyer en faveur de la liberté* et de l'égoïsme, dénonçant la perte de liberté due en particulier à l'État, et proposant de promouvoir les capacités* de la personne* (Mounier, 2000).

*A*nthropocentrisme

Conception du monde dans laquelle l'être humain occupe la place centrale parmi l'ensemble des êtres vivants sur terre.

L'anthropocentrisme est devenu la base de la moralité d'un agir*. Toute action sera désormais jugée bonne ou mauvaise selon qu'elle procure un bien ou un mal à l'homme. Celui-ci étant le seul possesseur des valeurs morales, son action sur la nature est moralement neutre parce que la nature n'est pas porteuse de la loi morale. De ce fait, les composants non humains de la nature ne pourront se voir reconnaître de valeur* que par rapport aux intérêts des êtres humains et aux buts que les humains s'assignent.

Selon Kant*, « *Comme telle, la personne a une valeur infinie et ne peut être traitée comme un moyen ou une chose, mais uniquement comme une fin en soi* ».

Autrement dit, l'homme, et seulement l'homme, définit un lieu de valeur intrinsèque au sens où il vaut par lui-même

car il est une fin en soi ; tandis que le reste de la nature ne vaut que parce qu'il sert de moyen à l'homme.

Anthropologie

Traite de la question « *Qu'est-ce que l'homme ?* ». Elle s'exprime sous différentes formes.

Anthropologie culturelle

Forme première de l'anthropologie qui étudiait les caractéristiques des sociétés dites primitives. De nos jours, cette discipline cherche à dégager les invariants culturels de l'humanité.

Anthropologie économique

Examine les liens qui existent entre les phénomènes économiques, production, consommation, échanges, et le sujet* humain universel, à savoir la personne*.

Anthropologie physique

Examine la diversité physique de l'humanité et ses conséquences en termes de performances économiques, sanitaires, sociales, etc.

Anthropologie sociale

Examine la diversité des sociétés dans leurs caractéristiques propres, modes de production et de reproduction, d'interactions sociales et d'échanges.

*A*pprofondissement monétaire

Processus volontaire de régulation monétaire qui vise à intégrer graduellement la finance dite informelle* dans les institutions monétaires officielles. Il s'agit d'une forme contemporaine du monétarisme*.

*A*spirations

Expriment, en sociologie, les réalisations que l'on souhaite accomplir ou les résultats que l'on veut atteindre individuellement ou collectivement. En économie, on se réfère à la capacité de la personne* à se projeter dans l'avenir en se fixant des objectifs déterminés.

*A*utonomie

L'autonomie d'un agent* implique, selon Amartya Sen*, qu'il a la capacité de définir rationnellement ses choix. Il n'est pas considéré indépendant pour autant, car il peut être inséré dans un réseau social et y effectuer des choix qui l'engagent moralement.

Cette vision de l'autonomie est caractéristique de l'agent* et diffère donc de celle de l'individu*.

*A*utre (L')

L'Autre en tant que « *visage d'autrui* » (Levinas*) s'impose à moi, il me rend responsable.

La théorie économique peine à prendre en compte l'Autre puisqu'il est, par nature, spécifique.

Si l'approche de Levinas délimite l'Autre dans le présent (le visage de l'Autre), celle de Jonas* tente de le prendre en

compte dans le futur (les générations à venir, que nous ne connaissons pas).

Avantage comparatif (Principe de l')

Appelé aussi principe des coûts comparés, il s'énonce ainsi : *« A la condition nécessaire et suffisante qu'il existe une différence entre les coûts comparés constatés en autarcie dans plusieurs pays, chacun d'eux trouvera avantage à se spécialiser et à exporter les biens pour lesquels il dispose du plus fort avantage comparé ou du moindre désavantage comparé, en important en échange les autres biens de ses partenaires ».*

Établi au début du XIXe siècle principalement par David Ricardo (1817), il constitue l'argument économique le plus général et le plus puissant pour démontrer l'intérêt de la spécialisation et de l'échange international.

Banque mondiale

L'appellation Banque mondiale désigne le groupe de cinq organismes de développement étroitement liés entre eux : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD*), l'Association internationale de développement (AID*); la Société financière internationale (SFI*); l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI*); le Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI*).

Ses interventions, à l'origine conduites en Europe, le sont aujourd'hui vers les pays en développement auxquels elle accorde des financements (prêts assortis de faibles taux d'intérêt, crédits sans intérêts ou encore dons) destinés à appuyer des investissements dans un vaste éventail de

secteurs, éducation, santé, administration publique, infrastructures, etc.

Bien (Souverain Bien)

Aristote, au début de *l'Éthique à Nicomaque*, rappelle que nous ne pouvons choisir indéfiniment une chose en vue d'une autre. Il existe une fin ultime, ou Souverain Bien, vers laquelle doit tendre notre action.

La référence au Bien justifie la programmation du développement* par les économistes. Il en résulte une téléologie du Bien qui est l'argument suprême de l'économiste pour planifier le bien-être* sans engager sa responsabilité*. La théorie du Bien est inséparable d'une conception universelle de l'autorité des hommes libres sur leur environnement.

Bien commun (Communs)

Au départ, ce terme désigne principalement la terre utilisée, à l'échelle locale, gratuitement et librement par les paysans.

En 1968, Garrett Hardin publia un article « La tragédie des Communs » dans lequel il considérait que l'usage abusif de pâturages laissés sans surveillance et à libre disposition de tous les bergers, chacun cherchant à y nourrir le plus grand nombre d'animaux, conduit inévitablement à l'épuisement de la quantité d'herbe disponible. D'où sa conclusion, « *Le libre usage des Communs conduit à la ruine de tous* », et une des solutions proposées, la privatisation.

La rareté relative de cette ressource a conduit à une forme de gestion « en commun » permettant son accès à un plus grand nombre de bénéficiaires. Cette forme

d'organisation joue encore un rôle central, notamment en Afrique, où la gestion du foncier est réglée par un chef de terres, mais que les institutions internationales (FMI*, Banque mondiale*) ont souvent essayé de privatiser.

Bien que Hardin ait surtout pensé à la terre et aux ressources naturelles (l'eau, les forêts, la pêche, les paysages), cette analyse concerne tous les biens possédant deux caractéristiques : - la rivalité : la consommation de ce bien par une personne le rend moins disponible pour une autre ;

- la non exclusion d'usage : on ne peut octroyer un droit de propriété sur ce bien pour exclure d'autres personnes de son usage.

Les Communs ne sont donc pas uniquement naturels ; il importe de considérer les Communs sociaux (la santé, le logement) ou les Communs de la connaissance (l'éducation, l'information et la communication, la science et la technique) ; c'est-à-dire tout ce qui produit des externalités* positives.

L'apport d'Elinor Ostrom (prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Albert Nobel, 2009) est d'avoir introduit une distinction entre les « *Communs considérés comme des ressources* » et les « *Communs considérés comme une forme spécifique de propriété* ». La notion de Communs devient attachée à une forme de gouvernance* particulière : il s'agit pour la communauté concernée de les créer, de les maintenir, de les préserver, d'en assurer le renouvellement.

Bien public

Bien possédant deux caractéristiques :

- la non-rivalité : la consommation de ce bien par une personne ne le rend pas moins disponible pour une autre ;

- la non-exclusion d'usage : on ne peut octroyer un droit de propriété sur ce bien pour exclure d'autres personnes de son usage.

Bien public mondial

Ensemble des biens accessibles à tous les États qui n'ont pas nécessairement un intérêt individuel à les produire. Cette définition souligne le caractère universel de ces biens. Elle indique également que les biens publics mondiaux soulèvent une difficulté supplémentaire par rapport aux biens publics nationaux, celle de la coordination entre États.

Biens premiers

Ensemble de biens regroupés en cinq catégories, dont J. Rawls* propose qu'ils soient l'objet de la répartition.

1. Les libertés de base*.
2. La liberté de mouvement et de choix d'une occupation, sur la base de diverses opportunités.
3. Le pouvoir et les prérogatives associés à des positions de responsabilité*, notamment dans les domaines politique et économique.
4. Le revenu et les richesses.
5. Les bases sociales du respect de soi-même.

Dans la conception défendue par cet auteur, les éléments des deux premières catégories doivent toujours être égaux pour tous les individus ; les éléments des autres catégories peuvent être susceptibles d'une répartition inégale afin d'améliorer la situation des plus défavorisés.

Bien-être

Exprime un état caractérisé par l'accès à un minimum de ressources, biens et services, d'actifs, de droits, de liens sociaux, etc., qui sont considérés comme essentiels pour atteindre le niveau d'accomplissement auquel on accorde de l'importance. Il s'agit d'une satisfaction relative, compte tenu des contraintes propres à un lieu ou à un moment donné.

Rejoint l'idée d'être bien, et dans ce cas intègre le double sens des termes anglais *well-being* et *welfare* ; ce dernier retraçant un niveau de bien-être monétaire garanti par un certain nombre de droits*.

Bienveillance

Attitude qui consiste à vouloir le bien pour une personne* ou un état de fait. Elle se concrétise en économie par l'idée d'un altruisme* positif.

Bonheur

« *Activité conforme à la Vertu* » selon Aristote.

Le bonheur consiste à vivre selon notre personnalité pour nous permettre de jouir de la vie et du monde avec la sensibilité la plus riche possible.

Bentham nous rappelle que « *le bonheur d'un homme ne sera jamais le bonheur d'un autre homme* », que leur addition ne peut qu'être postulée et qu'il existe un problème de commune mesure.

Capabilité

Lié aux travaux d'Amartya Sen*, ce néologisme désigne la liberté de choisir rationnellement le mode de vie désiré entre différentes alternatives.

Ce terme décrit l'ensemble des réalisations qu'un agent* est capable, et serait capable, de faire ou d'être, face à un ensemble d'opportunités.

La capabilité comprend une dimension de réalisation, effective et observable, et une dimension potentielle d'accomplissement, face à des alternatives de choix possibles. L'ensemble des « *fonctionnements accomplis* » retrace ce qu'une personne* est actuellement capable de faire et d'être, et l'ensemble des « *libertés de choix* » retrace ce qu'elle pourrait faire ou être, dans un contexte différent face à de meilleures opportunités.

Promouvoir les capabilités des personnes, à travers les fonctionnements* et les libertés*, constitue la finalité du développement humain*.

Capabilité collective

Combinaison des capabilités individuelles des agents qui composent un groupe, et des capacités sociales qui résultent de l'interaction entre les différents agents. Le processus agrégatif correspondant est complexe à analyser car, selon la qualité des interactions entre agents (entente ou conflit), la capabilité collective pourra être supérieure ou inférieure à la combinaison des capabilités individuelles et sociales.

Cette combinaison est difficile à construire compte tenu de l'impossibilité du choix social (Arrow, 1951).

Capabilité politique

Retrace le niveau de « *pouvoir faire* » d'un agent* concernant sa participation à l'action politique. Comme toute capabilité, elle s'appuie sur des ressources qui sont, dans ce cas, institutionnelles ou organisationnelles, et relatives à des idées collectivement partagées.

On peut aussi considérer que la capabilité politique va au-delà des simples capabilités individuelles de type participatif (comme le fait de voter ou d'influer sur les décisions) ou des libertés politiques classiques (comme la liberté d'association) en raison de l'engagement relationnel que cela induit. On est alors proche de la capabilité sociale*.

Capabilité sociale

Capabilité spécifique qui naît de l'interaction entre les agents*. Elle exprime le supplément de capabilité qu'un agent obtient par le seul fait qu'il agit en interaction avec d'autres. Un supplément qu'il ne pourrait obtenir autrement et qui peut être positif dans le cas d'entente, de coopération, de participation et de respect de ses obligations. Ce supplément peut être nul en cas d'indifférence, ou négatif dans les cas de stigmatisation, honte, utilisation ou peur de l'autre, conflit, etc.

Le capital social* intervient souvent comme ressource favorisant la constitution de la capabilité sociale.

Capacités

Concernent les capacités fondatrices caractérisant la personne*, à savoir parler, écrire, narrer, et s'imputer une responsabilité* (Ricœur*, 2004).

Capital (Accumulation du)

Traduit l'investissement productif indispensable pour engendrer la croissance*. Cette accumulation de capital productif ne saurait à elle seule caractériser le développement*. Il faut pour cela prendre en compte les autres formes de capital, le capital humain*, le capital social*, etc.

Capital d'amorçage

Représente le capital versé par une institution, ou une de ses composantes, pour lancer un programme de développement donné, qui sera retenu en fonction des capitaux envoyés par d'autres institutions.

Capital humain

Désigne l'ensemble des actifs d'une personne déterminant, entre autres, sa capacité à produire, et qui résultent d'investissements dans l'éducation, la formation, la santé, la migration, la recherche, etc.

Amartya Sen* voit dans la théorie des capacités* un élargissement de la théorie du capital humain. *« Les bénéfiques de l'éducation vont bien au-delà de leur apport au capital humain dans la production de biens. La perspective des capacités accorde toute leur place et toute leur valeur à ces autres fonctions. On voit donc ce qui distingue ces deux perspectives, somme toute assez proches »*. Mais, *« Le concept de capital humain ne suffit pas. »* (Sen, 2000).

Capital naturel

Désigne, en tant que métaphore, l'ensemble des éléments de la nature (minéraux, écosystèmes, etc.) qui sont indispensables au fonctionnement de la société car fournissant les services écosystémiques* dont elle a besoin pour renforcer les capacités* personnelles.

Capital naturel critique

Consiste en une sous-partie du capital naturel dont les fonctions environnementales* sont essentielles pour le bien-être*, et dont la perte est irréversible* car elle ne peut être remplacée par aucune substitution d'une autre forme de capital.

Capital social

Désigne, pour une personne, l'ensemble de ses actifs obtenus dans le cadre d'une interaction sociale qui s'exprime sous différentes formes : famille, associations, regroupements sociaux, religieux, etc.

Cercle vertueux

Processus autoentretenu qui conduit de façon itérative à la croissance* et au développement*. Par exemple, l'épargne crée l'investissement et engendre la croissance.

Cercle vicieux

Processus autorégressif qui conduit de façon itérative à une dégradation économique pouvant amener à des situations de crise*. Par exemple, un faible revenu entraîne une faible consommation; ce niveau joue sur la productivité du travail et entretient la pauvreté*.

Charges récurrentes

Consistent en charges de fonctionnement induites par des investissements et qui peuvent se révéler insurmontables pour le pays considéré; en cela elles constituent un piège du développement*. Il faudrait donc se méfier des investissements à caractère social (éducation, santé) ayant les charges récurrentes parmi les plus élevées !

Citoyen

Ce concept élargit et dépasse les concepts d'agent économique* et d'acteur social*, car il est capable, au niveau local, de s'imputer, par engagement*, une responsabilité *ex ante** vis-à-vis d'autrui ou de l'environnement. Cette responsabilité peut l'amener à accepter volontairement une réduction de sa liberté*.

Communauté

En français, il s'agit d'un ensemble de personnes partageant des valeurs communes et réunies par des liens sociaux forts.

Le sens anglais de *community* est plus large car il recouvre autant une communauté, qu'un groupe social ou même une collectivité locale.

Compassion

Désigne l'influence qu'exerce la situation d'un individu* sur le bien-être* de celui qui s'en soucie. En ce sens, la compassion peut être interprétée comme un sentiment relevant de l'intérêt personnel. En effet, l'action en faveur d'autrui provient de la propre satisfaction de la personne* qui l'effectue.

Comptabilité (*Accountability*)

Retrace le fait d'être tenu comme responsable de la mise en œuvre et des conséquences sociales et économiques de certaines mesures et programmes de développement*. Selon l'OCDE*, les bailleurs de fonds et les pays en développement sont mutuellement, mais aussi vis-à-vis de leurs électeurs, responsables des résultats des actions entreprises.

Conditionnalité (principe de)

Désigne l'ensemble des règles et des objectifs accompagnant des programmes de développement. Imposé par les bailleurs de fond et institutions de développement, il conditionne le versement des crédits octroyés.

Consensus de Washington

On désigne par cette appellation l'ensemble des mesures de politique économique recommandées par les deux institutions financières internationales que sont la Banque mondiale* et le FMI* aux pays qui font appel à leur assistance financière. Ces institutions en font un principe de conditionnalité* pour l'octroi de cette assistance.

Les mesures correspondantes sont basées sur les analyses que font ces institutions de la situation des pays concernés. Elles sont, en général, globalement d'accord sur les causes des problèmes rencontrés par les pays et s'accordent sur les solutions qu'il convient d'apporter. Le consensus ainsi établi peut être considéré comme le résultat d'une alliance* entre les deux institutions et les pays concernés.

Courbe de Lorenz

Formulée en 1905, elle est obtenue, sur un diagramme où la part cumulée de la population figure en abscisse et la part cumulée des revenus en ordonnée, en reliant les points qui représentent ce que chaque fraction de population perçoit comme part du revenu. Plus la courbe s'éloigne de la bissectrice, plus la répartition du revenu est inégale.

Courbe de Kuznets

En 1955, à la suite de travaux empiriques, Simon Kuznets met en évidence une relation en U renversé entre le niveau de revenu par tête (niveau de développement) et le niveau d'inégalité de revenu. Avec l'augmentation du revenu par tête, la distribution des revenus commence par devenir plus inégalitaire, puis devient plus égalitaire.

Courbe de Kuznets environnementale

Représente la relation en U renversé entre le niveau de revenu par tête et la dégradation de l'environnement.

Coût social

Désigne en premier lieu le préjudice que doit supporter une collectivité du fait d'une activité privée.

Pigou a montré le premier cette divergence entre coût social (coût pour l'ensemble des individus) et coût privé (pour le seul individu qui engage l'activité). L'écart entre le coût social et le coût privé traduit la présence d'une externalité* qui reflète l'absence de coïncidence entre l'intérêt privé et l'intérêt collectif. La prise en compte de ce coût conduit à internaliser* l'externalité.

Plus largement, le coût social représente les variations de bien-être* (positives ou négatives) que certains agents créent pour d'autres agents sans qu'elles fassent l'objet d'une transaction marchande.

Se pose alors la question de la mesure de ce coût social. Par exemple, le coût social du carbone est mesuré comme la valeur actualisée en termes monétaires des dommages provoqués par la libération dans l'atmosphère d'une tonne supplémentaire de carbone (ou de tout autre gaz à effet de serre). Ce coût social du carbone peut être intégré aux analyses en tant qu'élément de coût dans le cas des projets qui entraînent des émissions de carbone, et en tant qu'avantage pour les projets qui permettent une réduction nette de ces émissions.

Coûts de l'homme

Développée par François Perroux*, cette notion renvoie à l'originalité, la culture, l'organisation sociale et les situations concrètes des pays en développement ; autant de caractéristiques menacées par les politiques de développement menées de l'extérieur. Le développement* devrait permettre d'améliorer les niveaux de vie sans détériorer « *les arts de vivre* ».

Crime passif

Désigne le fait de dénoncer le crime au sens pénal du terme, tout en admettant, par exemple, qu'il faut laisser les pauvres se débrouiller, au risque de mourir. Ainsi, selon Peter Singer* (1997), laisser sans assistance des personnes dans la pauvreté absolue* est un équivalent moral du meurtre.

Crise

Traduit une rupture dans l'évolution d'un système dynamique qui peut prendre plusieurs formes selon qu'elle est conjoncturelle ou structurelle.

Croissance économique

Accroissement durable du produit global net en termes réels d'une économie. Autrement dit, c'est la hausse de long terme de la capacité d'offrir à la population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Cette capacité est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert. C'est un

phénomène quantitatif que l'on peut mesurer, et un phénomène de longue période. La croissance n'est pas le développement*.

Croissance endogène

Cette théorie explique qu'une croissance autoentretenu, durable sur le long terme, est possible notamment grâce à l'action publique sur, l'innovation et la technologie (Romer, 1986), les connaissances et le capital humain* (Lucas, 1988), les infrastructures (Barro, 1990).

Croissance verte

Pour l'OCDE*, il s'agit de promouvoir la croissance économique* et le développement* tout en veillant à ce que le capital naturel* continue de fournir les ressources et les services environnementaux dont dépend le bien-être* des populations. Cela suppose notamment de fournir les services essentiels au maintien de la vie, pureté de l'air et de l'eau, biodiversité nécessaire à la production d'aliments et à la santé humaine, sans que le capital naturel* n'atteigne un seuil critique.

Décroissance

Concept apparu durant les années 1970, qui désigne une volonté de ralentir, voire de diminuer, la richesse produite afin d'éviter les dégâts, notamment sur l'environnement naturel (pollution, épuisement des ressources naturelles).

Deep ecology

Approche centrée sur la préservation intégrale de la nature. L'homme, par son action, ne doit pas porter atteinte à la nature ; il n'a aucun droit sur elle. En revanche, l'homme doit respecter les droits des formes non humaines de la vie.

La nature doit être préservée pour elle-même et non pour satisfaire le bien-être* des générations futures.

Dès lors que toute destruction est irréversible*, car aucune possibilité de substitution avec d'autres formes de capital n'est possible, il devient impératif de maintenir constant le stock de capital naturel* (soutenabilité forte*).

Déontique (logique)

Forme d'analyse logique ayant trait aux énoncés normatifs ; elle permet de déceler les formules mal formées et l'inconsistance du corps de normes (par exemple, la règle de Pareto-unanimité* est inconciliable avec la condition de non-dictature).

Développement

Au départ, notion qui traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance*.

« *Combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement, son produit réel global* », F. Perroux*, 1964.

Définition qui a évolué, en particulier sous l'influence des travaux d'Amartya Sen* : « *Processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus* ».

On peut identifier trois objectifs au développement :

- couverture des besoins de base : nourriture, logement, santé ;

- accès à l'emploi, hausse du niveau de vie, meilleure éducation, attention aux valeurs culturelles et humaines nécessaires pour l'amélioration du bien-être* et de l'estime de soi ;

- élargissement de la gamme des choix économiques et sociaux accessibles aux individus pour se libérer de la servitude et de la dépendance vis-à-vis d'autrui.

Développement durable

Traduction française généralement retenue de l'expression *sustainable development* apparue dans le Rapport *Notre avenir à tous*, appelé aussi *Rapport Brundtland*, 1987 : « Répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs ».

Ce mode de développement implique de trouver un équilibre dans le cheminement économique, face aux contraintes écologiques et aux limites sociales. En fait, le concept reste très largement focalisé sur la durabilité environnementale (en particulier les relations entre économie et environnement naturel : préservation des espèces, animales et végétales, énergies renouvelables, etc.). La perspective intergénérationnelle (la préservation des capacités des générations futures) est dominante.

Développement humain

Défini par le PNUD* en 1990 comme un « *Processus d'élargissement de la gamme des choix accessibles à chaque être humain, qu'il s'agisse de vivre dans un cadre*

de vie sain, travailler ou jouir de liberté tant sur le plan économique, politique, culturel ou religieux ».

Cette définition renvoie à un mode de développement qui met l'accent sur le renforcement, sur une base équitable, des capacités* des personnes. Le PNUD en fait le cadre conceptuel de ses actions de développement suivant en cela la vision d'Amartya Sen*.

Pour rendre ce mode de développement humainement soutenable*, il faudrait cependant élargir le concept d'agent* à celui de personne* responsable* (*ex ante*) en adoptant une démarche d'ordre phénoménologique*. Il faudrait également prendre en compte l'environnement social de la personne, de sorte que le développement humain soit compris comme : « *Le processus qui permet de donner à chaque personne les capacités de vivre mieux, tout en préservant ou en améliorant la cohésion sociale* ».

Développement soutenable

Durable ou soutenable ? La question de savoir s'il faut traduire *sustainable development* par développement durable ou soutenable n'est pas seulement sémantique.

Ce qui est durable n'est pas forcément supportable à tout moment et par tous : la pauvreté, l'endettement, une dictature, etc. La prise en compte des générations futures ne doit pas se faire au détriment des générations actuelles.

D'où notre proposition de définition :

« Développement supportable, viable, à tout moment et porteur de capacités pour les générations futures. »

Le développement soutenable souligne la nécessité d'une responsabilité* vis-à-vis de la part de l'humanité qui n'a pas accès à des conditions de vie et de culture décentes, et vis-à-vis des générations futures à qui nous devons transmettre des conditions de vie acceptables sur les plans économique, humain/social, environnemental. Cette

responsabilité est donc à la fois individuelle, globale, universelle et intemporelle.

Développement socialement soutenable

Une ambiguïté réside dans le fait que le même terme « social » désigne deux domaines souvent analysés isolément :

- le social, qui renvoie au « développement social » qui, traditionnellement, tente d'améliorer les indicateurs du bien-être* des personnes (éducation, santé, espérance de vie, etc.) en menant les politiques correspondantes ;
- le sociétal, qui a trait à la qualité de la société ou de certains groupes sociaux, à la cohésion sociale.

Or, les mesures visant au renforcement des capacités* personnelles ou à l'amélioration de la société ne sont pas équivalentes et ne vont pas forcément dans le même sens. En effet, l'amélioration de composantes du bien-être individuel (mesures spécifiques d'éducation) peut fragiliser la cohésion sociale si elle vulnérabilise d'autres personnes. De même, certaines capacités individuelles peuvent se construire au détriment de l'équité*. Ces contradictions impliquent la nécessité d'une réflexion relative aux interactions sociales.

D'où notre proposition de définition :

« Ensemble des décisions économiques, environnementales, humaines et sociales, qui n'engendrent pas de dysfonctionnements humains et sociaux tels que les acquis en termes de capacités d'être et de faire soient remis en cause pour les générations actuelles et futures. Sinon, les conditions de la soutenabilité économique et de la soutenabilité environnementale seraient remises en cause. »

Dignité

Traduit la capacité à remplir ses droits et ses devoirs (Kant*). La lutte contre la pauvreté* et l'exclusion sociale*, et plus largement le développement*, doivent intégrer comme objectif premier la restauration de la dignité des personnes.

Dividende démographique

Désigne la croissance économique potentielle liée à l'évolution de la structure par âge d'une population ; lorsque la population en âge de travailler augmente plus rapidement que la population à charge (jeunes et personnes âgées). En théorie le dividende démographique permet d'accroître le PIB/habitant ; néanmoins, cette opportunité est temporaire et ses bienfaits ne sont pas automatiques.

Pour être concrétisée, cette opportunité doit être accompagnée de politiques spécifiques : population (contrôle des naissances), santé, éducation, mais aussi insertion des femmes sur le marché du travail, urbanisation, etc.

Double dividende

L'instauration d'une taxe environnementale, à recettes budgétaires inchangées pour l'État, fait apparaître à la fois un bénéfice environnemental (en modifiant le comportement des pollueurs) et un bénéfice de nature économique. La taxe environnementale permet de diminuer d'autres taxes, par exemple celles pesant sur le travail, et ainsi de promouvoir une croissance plus riche en emplois.

Droits (et obligations)

Caractérisent la situation de la personne* par rapport à son environnement social, et surtout déterminent sa responsabilité *ex ante**. Toute société évolue au travers d'un subtil équilibre entre les droits et les obligations* des personnes ; les droits ne sont souvent effectifs qu'une fois les obligations satisfaites.

Avoir des droits n'implique pas automatiquement leur transformation en capacités*. De plus, pour satisfaire aux obligations, il faut souvent renoncer à certaines libertés* ; ce qui laisse entrevoir une « *capabilité de responsabilité* » dont Sen* ne parle pas.

Dualisme

Concept fondé par Lewis (1954) pour analyser le développement* comme la coexistence entre secteurs d'activité traditionnel et moderne.

Le dualisme peut être exprimé, par exemple, en termes de :

- distribution des revenus (riche/pauvre)
- répartition géographique (urbain/rural)
- répartition du pouvoir mondial (centre/périphérie ou Nord/Sud)

Duflo, Esther (1972 -)

Économiste française, professeure au département d'économie du MIT* (chaire Abdul Latif Jameel pour le développement et la lutte contre la pauvreté), elle est également co-fondatrice (2003) et co-directrice de J-PAL,

laboratoire d'action contre la pauvreté et réseau de 181 chercheurs affiliés dans 58 universités du monde entier.

Esther Duflo a reçu le 14 octobre 2019 avec Abhijit Banerjee et Michael Kremer le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Albert Nobel. Ce prix récompense « *leur approche expérimentale de la lutte contre la pauvreté dans le monde* ».

Plutôt que de s'interroger sur les causes de la pauvreté*, elle s'intéresse aux choix qu'opèrent les pauvres en matière de consommation, de mode de vie, d'éducation, afin de tester expérimentalement l'efficacité des méthodes possibles pour améliorer leur sort. Faut-il subventionner les denrées de base ou privilégier les transferts sociaux ? Vaut-il mieux donner ou vendre les moustiquaires qui protègent du paludisme ? La microfinance* est-elle le remède pour sortir des trappes à pauvreté* ? Le combat contre la pauvreté apparaît ainsi comme une série de problèmes concrets qui, une fois correctement identifiés et compris, peuvent être résolus un à un.

Si elle a développé une méthode de recherche empirique originale, la randomisation*, Esther Duflo revendique en même temps la filiation de ses travaux avec les principaux enseignements d'Amartya Sen*.

Échangeables (non échangeables)

Désigne des biens, ou des facteurs de production, selon leur compétitivité et leur capacité à être échangés internationalement. Le rapport entre échangeables et non échangeables désigne le taux de change réel effectif. Le sous-développement se manifeste par une surévaluation de ce taux : le secteur des biens non échangeables étant favorisé au détriment du secteur des biens échangeables.

Économie du développement

Étude des transformations structurelles sur le long terme des sociétés, ainsi que des blocages spécifiques qui entravent ces transformations.

Économie éthique

Introduit la morale* dans l'analyse économique, par des normes et des méthodes; par exemple l'éthique de la discussion*.

Économie immanente

Cette approche étudie l'activité ordinaire de l'espèce humaine. Se tenant aux limites de l'expérience possible, elle fait apparaître et évoluer expérimentalement des règles dans une société de nature, où des comportements animaux génèrent des règles par évolution.

Le cadre sociobiologique de cette approche est immoral dans la mesure où la capacité *a priori* de la personne humaine à réfléchir sur elle-même est déniée.

Cette économie s'appuie sur une anthropologie* de la société primitive et expérimentale. On induit de l'expérimentation les règles de la société, par exemple l'efficacité comparée de l'altruisme* par rapport à l'égoïsme.

Économie sociale et solidaire

Il s'agit d'un courant alternatif de l'économie réelle qui s'appuie sur l'économie sociale (constituée par les coopératives, associations, fondations, syndicats, etc.) pour

répondre en priorité à des besoins fondamentaux, éducation, santé, environnement naturel, etc.

Elle est guidée par trois critères de justice* : la responsabilité* dans le cadre de la liberté*, l'équité* dans la réduction des inégalités*, la reconnaissance des différences dans la solidarité. Comme elle met l'accent sur les choix responsables des personnes, elle fournit une application à l'approche par les capacités* dès lors que celle-ci est élargie à la responsabilité *ex ante** et à l'action collective.

De nouveaux modèles économiques apparaissent qui tendent à modifier les manières de produire, d'échanger, de consommer, et peuvent apparaître porteurs des valeurs du développement socialement soutenable*. La diversité des pratiques, des motivations, des règles de fonctionnement, conduit à proposer quatre modalités qu'il ne faut pas confondre :

- l'économie collaborative, qui repose sur la production de services en commun et sur un gestionnaire d'information unique (Airbnb, Uber, BlaBlaCar) ;

- l'économie de partage, où des personnes s'organisent, sans plateforme intermédiaire, pour produire un bien ou un service en commun (le covoiturage) ;

- l'économie circulaire, dont l'objectif est d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources ; que ce soit lors de la fabrication des produits (par exemple, éco conception) ou lors du recyclage des déchets ;

- l'économie de fonctionnalité, qui privilégie l'usage d'un produit plutôt que sa vente.

Économie transcendante

Cette approche se situe au-delà des limites de l'expérience et utilise la raison dans une société de droit. Elle fait appel à des purs concepts *a priori* qui dépassent

l'expérience. Dans ce cadre, les personnes transcendent leur opportunisme en s'autocontraignant. Il en résulte des règles éthiques universelles qui peuvent être logiques et morales, tout en ayant principalement un caractère social.

La méthode consiste à penser la personne* en économie comme plongée dans un univers de normes, à un moment du temps. Cet univers doit être simplifié car, quand le nombre de normes augmente, les contradictions deviennent la règle. La compatibilité de l'ensemble de normes peut ainsi être examinée au moyen d'une axiomatique des énoncés normatifs, qui tente de régler les problèmes de hiérarchie et de contradiction de règles (déontique*).

Économie verte

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE*), elle vise à une amélioration du bien-être* humain et de l'équité* sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

L'économie verte regroupe deux types d'activités :

- des activités classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie ;
- des écoactivités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Engagement

Consiste en une action considérée comme morale en elle-même et recherchée pour elle-même, dénuée de toute recherche d'intérêts personnels.

Envie

Exprime le fait de préférer la dotation de l'Autre* à la sienne. Une longue tradition théorique assimile l'absence d'envie à la justice*. L'idée peut être émise que, dans un monde d'envieux (s'il n'y a pas de justice), des mesures soient prises afin d'égaliser soit le bien-être* des individus, soit leurs ressources. Une telle idée est rejetée par Nozick (1974) pour qui l'égalité économique ne pourra supprimer l'envie.

L'envie n'est pas que négative et malveillante. Elle peut effectivement être négative en visant à réduire la dotation de l'Autre; elle peut aussi être positive en suscitant l'émulation (Schoeck, 1995).

Équitable (commerce)

Ensemble de pratiques visant à intégrer dans les échanges commerciaux mondiaux les petits producteurs les plus vulnérables de pays en développement; cela, par des conditions commerciales avantageuses (prix d'achat garanti, préfinancement de la récolte, contractualisation sur le long terme, etc.), dans une perspective de développement durable*.

Équité

L'équité se différencie de l'égalité puisqu'une situation considérée comme équitable, à partir de certains critères, peut être inégalitaire, et une situation inégalitaire considérée comme équitable.

La question de l'équité se pose dès que l'on veut réduire les inégalités tout en cherchant à répondre à la question « *Est-il juste de... ?* ».

Cela demande l'établissement de critères de justice* particuliers, définis par les parties concernées, dans un contexte donné et pour des objectifs déterminés.

Éthique

L'éthique exprime la dynamique réflexive qui porte sur les choix moraux, tantôt observés (éthique positive*), tantôt discutés pour en questionner la cohérence afin d'en extraire des normes morales pertinentes (éthique normative*).

La pratique différencie l'éthique et la morale* malgré le fait, qu'étymologiquement communes, elles désignent le même objet à savoir les mœurs. La différence entre éthique et morale est approfondie par Paul Ricœur* (1990), s'appuyant sur Aristote et Kant*, entre « *ce qui est estimé bon* » ou la « *visée téléologique* » et « *ce qui s'impose comme obligatoire* ».

Éthique de la discussion

Deux philosophes allemands, K.O. Apel, dès 1970, puis J. Habermas, ont développé cette éthique au sein de l'École dite de Francfort, dont ils sont les héritiers.

Elle prétend évaluer, par la discussion, ce qui échappe à l'évaluation marchande, notamment les biens publics* collectifs.

L'éthique de la discussion s'est développée dans l'économie du développement*, soutenue, en particulier, par la dimension sociale que s'est donnée la Banque mondiale*. Elle apparaît plutôt aujourd'hui en économie de l'environnement. Mais la discussion a-t-elle une valeur en soi ?

Éthique de la justice

A trait, selon Aristote, à l'équité et « à *chacun son dû* », mais aussi à la réciprocité. Pour Aristote, est injuste l'homme qui viole la loi, celui qui prend plus que son dû, et enfin celui qui manque à l'égalité.

L'éthique de la justice a complètement changé depuis la théorie de la justice rawlsienne avec le leximin et la politique d'égalité des chances. Néanmoins le conflit entre justice distributive (les politiques de redistribution*) et justice allocative (à chacun selon son mérite) reste très actuel.

Cela pose le problème de la mesure de la pauvreté* et des inégalités*, et soulève la question des critères de justice* qui permettraient de résoudre les difficultés de ciblage social ?

Éthique de la responsabilité

La responsabilité* fonde la personne*. Elle fonde aussi l'économie. Chaque personne est responsable de sa survie et de celle des autres ; elle doit travailler pour assurer ses obligations*.

Éthique de la statistique

Lors des enquêtes, les personnes interrogées ont droit au respect de la part des enquêteurs ; que ce soit le respect de l'anonymat, le choix et la formulation des questions, le partage des informations, etc. (Tolstoï 1892 ; Goulet, 1965).

Éthique de la sollicitude

Aussi appelée éthique du *care*, elle étudie les modalités et les conséquences du souci de l'Autre*.

Elle renvoie notamment à l'étude du rôle des femmes dans la prise en charge des personnes, au sein de la famille ou d'institutions sociales. Surtout, elle refuse l'idée que certains traits de caractère (compassion*, souci de l'autre, dévouement, oubli de soi) associés aux femmes leur seraient naturels, alors qu'ils sont socialement et culturellement distribués.

Éthique de la Vertu

Analyse les comportements de la personne du point de vue de la Vertu*.

Éthique des affaires

Regroupe l'ensemble des valeurs et des règles morales qui s'imposent aux affaires industrielles et commerciales.

Éthique du développement

Analyse la qualité du développement* selon les points de vue éthiques : éthique de la discussion*, éthique de la justice*, éthique de la responsabilité*, éthique de la Vertu*, éthique du Juste*.

Éthique du Juste

A trait au respect de la Loi que chacun édicte comme sa propre loi. Elle s'inscrit dans l'idée de la Justice* selon Aristote, mais en est dissociée depuis l'importance que lui a accordée Kant*.

Éthique économique

À trait aux mœurs, comportements et choix moraux en économie, observés ou supposés. Elle s'appuie sur des hypothèses morales et en tire des conséquences sur les outils de la théorie économique (préférences, marché, vote, plan).

Éthique normative

Est relative à la pertinence éthique de certains comportements et définit les normes relatives à ce qu'il convient de faire.

Éthique positive

Porte sur l'observation objective des choix éthiques qu'effectuent les personnes lorsqu'elles se trouvent confrontées à des dilemmes moraux, dans un contexte donné.

Eudémonisme

Selon Kant*, désigne le fait d'être prisonnier de ses besoins et de privilégier la recherche du bonheur* sans autre considération, y compris morale.

Dans un sens moins négatif, on considère que le bonheur, fin suprême de toute activité humaine, n'est pas séparable de la Vertu* ; le bonheur a alors une valeur éthique, il est un Souverain Bien*.

Exclusion sociale

Situation caractérisée à la fois par une pauvreté* matérielle, qui empêche une personne de couvrir ses besoins essentiels, et une précarité* psychologique et morale faite d'humiliation, de perte d'estime de soi, de sentiment d'inutilité, qui se traduit par une désocialisation, un isolement familial ou relationnel total.

Sa cause se trouve souvent dans l'enchaînement d'évènements défavorables. La perte de l'emploi peut en être l'origine et s'accompagner de difficultés accrues à se loger, à faire face à des dépenses imprévues, et d'une rupture des liens sociaux (famille, amis, mais aussi vis-à-vis du système bancaire, de l'accès aux moyens de communication, Internet, etc.).

Ce cumul de difficultés rend le retour à l'emploi de plus en plus difficile et enclenche un cercle vicieux* de perte de capacités* des personnes.

Externalité

On désigne par externalité ou « effet externe » le fait que l'activité d'un agent* affecte (négativement ou positivement) le bien-être* d'un autre sans qu'aucun des

deux paye ou reçoive une compensation pour cet effet ; celui-ci intervenant hors marché.

En présence d'externalités négatives, par exemple si une entreprise pollue l'environnement, elle produira plus qu'elle ne le ferait si elle devait supporter l'indemnisation des dommages qu'elle cause.

En présence d'externalités positives, par exemple celles créées par les producteurs de fruits qui via l'impact sur les abeilles permettent la pollinisation et la production de miel, les agents agiront moins que ce qui serait nécessaire s'ils étaient rémunérés pour le service ainsi rendu.

Faillibilité

Ce concept, avancé par Paul Ricœur* (1960), renvoie à la capacité à commettre des erreurs suite à des obligations* disproportionnées, notamment du point de vue de la responsabilité*.

Famine

Situation dans laquelle des personnes souffrent d'un manque total de ressources alimentaires.

Les premières analyses des causes de la famine ont mis l'accent sur le déficit de l'offre : récoltes détruites par des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, etc.) ou par des guerres.

L'analyse économique a ensuite mis l'accent sur les dysfonctionnements du marché. Dans un système de libre marché, les prix sont définis par l'offre et la demande. Quand les prix des denrées alimentaires flambent, les populations les plus pauvres perdent l'accès à la nourriture.

Un renouveau des analyses des causes de la famine a été proposé par Sen* (1981). Cette approche repose sur deux

éléments : ce que possède l'individu, ses dotations, dont sa force de travail, et les possibilités légales d'échange et de production qui lui sont offertes en fonction de ses dotations, *entitlements*. Un individu a accès à un certain panier de biens (*exchange entitlement set*) en fonction de ces deux éléments.

La famine a lieu lorsque l'ensemble des paniers de biens qu'un individu peut obtenir ne contient pas suffisamment de nourriture. Malgré ses droits à l'échange et à la production, et malgré ses dotations, un individu peut ne pas obtenir un seuil vital de nutrition. À un moment donné, dans un endroit donné, la famine peut survenir pour certaines populations alors que les greniers sont pleins.

Le montant du panier de biens disponibles pour un individu ou un groupe d'individus, pourra donc être modifié soit par une variation de ses dotations, soit par une variation de ses droits réels à l'échange.

Fonctionnements (functionings)

Pour Sen*, il s'agit des réalisations effectives d'un agent* (en termes d'agir et d'être), comme le fait d'aller à bicyclette, de se nourrir, de participer à une réunion, d'être professeur, etc. La combinaison de divers fonctionnements constitue la partie effectivement réalisée des capacités* de l'agent ; réalisations observées au travers d'enquêtes portant sur ses conditions d'existence.

Fonctions environnementales

Ce terme traduit les capacités d'un sous-ensemble du capital naturel* à fournir des biens et services aptes à satisfaire les besoins humains. Le mot fonction est ici synonyme de processus naturel qui serait potentiellement

utile pour le bien-être*. On distingue les fonctions internes (des écosystèmes) des fonctions fournies (pour l'être humain).

Fonds monétaire international (FMI)

Est, avec la BIRD*, une des deux institutions financières internationales créées en 1944 lors de la conférence de Bretton Woods. Son objectif est de promouvoir la coopération monétaire entre États et faciliter les échanges internationaux. Surtout, il peut accorder des prêts aux pays en situation financière délicate, ceci afin d'éviter qu'ils ne fassent défaut. Il a ainsi un rôle clé dans le financement des pays émergents dans le cadre des programmes d'ajustement structurel*.

Goulet, Denis (1931-2006)

Jeune disciple, puis collaborateur, de Louis-Joseph Lebreton*, il participa avec lui aux premières expertises sur le développement* (Liban, 1960, Brésil, 1961, etc.) en s'interrogeant sur la pertinence et la finalité d'un développement qui impose parfois des « *choix cruels* ».

Il est considéré comme un pionnier de l'éthique du développement* avec la parution de son article « Pour une éthique moderne du développement » dans la revue *Développement et civilisation* (1960), puis la soutenance d'une thèse dans ce domaine en 1965.

Devenu professeur de philosophie à l'Université Notre Dame (États-Unis) en 1979, il apparaît comme un éthicien du développement. Il combine approche phénoménologique pour l'analyse des situations et approche de terrain lors de la conception des actions et politiques publiques. Il considère alors les besoins des

populations, leur vulnérabilité* face aux mesures de politique, la question des inégalités, etc. En 1987, au Costa Rica, il contribue au lancement de l'Association Internationale d'Éthique du Développement (AIED*).

Gouvernance

Mode de gestion politique adopté par les parties prenantes autour d'un même objectif. Dans le langage courant la mauvaise gouvernance est souvent associée à la corruption.

Identité

L'identité est constituée des caractéristiques de la personne* : la classe sociale, le sexe, la profession, le sport, la race, la religion, etc.

Le fait que les agents* se présentent sous diverses identités ouvre à la tolérance vis-à-vis d'autrui. La reconnaissance des différentes capacités* et libertés* autour de ces identités, favorise la démocratie. L'identité est source d'engagement* et de responsabilité* ; elle peut aussi être source de conflits.

Incidence de la pauvreté

Indique la part d'une population touchée par la pauvreté monétaire*. Elle est mesurée par le taux de pauvreté*.

Indice de développement humain (IDH)

Publié chaque année depuis 1990 par le PNUD*, il traduit les avancées dans les capacités humaines de base et,

pour cela, il mesure le niveau moyen auquel se trouve chaque pays dans trois domaines jugés essentiels pour un développement humain* : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions.

Le PNUD publie également chaque année l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) calculé comme la valeur de l'IDH corrigée des inégalités dans les trois dimensions considérées.

Indice de Foster, Greer et Thorbecke (FGT)

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{y_i < z} \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha}$$

Cet indicateur vise à montrer que plus grande est l'inégalité* entre les pauvres, plus sévère est la pauvreté.

Considérons deux revenus en dessous de la ligne de pauvreté, la pauvreté sera plus sévère si l'un des revenus se situe 1 % en dessous de la ligne de pauvreté et l'autre 90 %, que si les deux revenus se situent à 50 % en dessous de la ligne de pauvreté.

α est une mesure de la sensibilité de l'indicateur à la pauvreté et peut prendre différentes valeurs :

- si $\alpha = 0$, l'indicateur n'est autre que le taux de pauvreté* H ; il renvoie à l'incidence* de la pauvreté.

- si $\alpha = 1$, $P_{\alpha} = I$, soit l'indicateur d'intensité* de la pauvreté.

- si $\alpha > 1$, l'indicateur est sensible non seulement à l'incidence* et à l'intensité* ou profondeur moyenne de la pauvreté, mais aussi à l'inégalité* de situation entre les pauvres ; il rend compte de la sévérité de la pauvreté*.

- si $\alpha = 2$, chaque pauvre se voit assigner un poids égal à la distance qui sépare son revenu du seuil de pauvreté ; le plus pauvre pèse plus.

- si $\alpha = \infty$, seul le revenu du plus pauvre est pris en compte.

Indice (ou coefficient) de Gini

Indicateur construit pour mesurer la déviation de distribution du revenu par rapport à la courbe de Lorenz*. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où les revenus sont égaux. À l'autre extrême, il est égal à 1, dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où les revenus, sauf un, seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité* est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Publié par le PNUD* depuis 2010, il mesure la part de la population pauvre de façon multidimensionnelle, ajustée par l'intensité des privations.

Cet indice identifie le nombre moyen de personnes pauvres ainsi que les privations auxquelles elles sont confrontées pour les trois dimensions de l'IDH*. Cet indice permet de retracer en détail les différentes composantes de la pauvreté à un moment donné et dans un endroit donné ; cependant il est difficilement comparable internationalement en raison des spécificités locales prises en compte.

Indice de Sen

Autre indicateur de pauvreté* (avec l'indice FGT*) qui tient compte simultanément de l'incidence* de la pauvreté (H), de l'intensité* de la pauvreté (I) et de l'inégalité* de répartition des revenus parmi les pauvres (coefficient de Gini*).

$$Ps = H [I + (1-I) G]$$

L'argument de Sen* pour incorporer la distribution des revenus parmi les pauvres dans un indicateur de pauvreté est qu'il doit rendre compte du fait que tout transfert d'une personne pauvre vers une personne plus « riche » accroît inévitablement la pauvreté.

Indice d'intensité de la pauvreté (*poverty gap index*)

$$I = \sum_{y_i < z} \frac{z - y_i}{qz}$$

Cet indicateur mesure l'écart pour chaque personne pauvre, entre son revenu (y_i) et le seuil de pauvreté* (z), ou encore « revenu manquant ». Ces écarts sont ensuite sommés et rapportés au nombre de pauvres (q) que multiplie la ligne de pauvreté z . Il représente le transfert total qu'il faudrait effectuer pour amener tous les pauvres au niveau du seuil de pauvreté.

Mais cet indicateur ne tient pas compte de la distribution des revenus sous le seuil de pauvreté. Pour tenir compte des inégalités entre les pauvres il faut un indice donnant plus de

poids aux écarts les plus grands ; c'est-à-dire plus de poids aux plus pauvres des pauvres.

Individu

Il s'agit de l'individu de la microéconomie, dont l'autonomie exprime l'indépendance vis-à-vis des autres, et dont la rationalité consiste à maximiser son intérêt ou sa satisfaction.

Individualisme

Mode de pensée qui considère l'individu* comme élément de référence pour l'analyse sociale ; les phénomènes collectifs s'expliquent à partir des comportements et stratégies individuels. En économie, cela fonde la théorie microéconomique du consommateur où l'individu maximise, de manière indépendante, son propre intérêt.

Il existe un courant d'individualisme éthique moins réducteur, qui ouvre la voie à une microéconomie où l'individu est porteur de finalités morales et sociales.

Inégalité

Situation qui est en général analysée comme un défaut dans la distribution des revenus. L'analyse de l'inégalité s'est élargie à de nouveaux espaces plus difficiles à repérer et surtout à évaluer : inégalités dans la distribution de la richesse, du patrimoine, inégalités spatiales, régionales, inégalités de genre, de droit, inégalités dans l'accès aux biens, aux services, aux marchés des facteurs, inégalités en termes de risques liés à la dégradation de l'environnement.

Pour Sen*, l'inégalité dominante est l'inégalité de capacités*. Elle dépasse l'inégalité de ressources, d'opportunités ou de résultats. Le développement humain*, à travers le renforcement des capacités des agents, vise à réduire cette forme d'inégalité.

***I*nformel**

Caractérise un secteur d'activité qui échappe à la réglementation.

L'exemple le plus souvent évoqué est celui de l'agriculture familiale ; c'est-à-dire un système agraire reposant sur des exploitations de petite dimension, travaillées chacune par une famille (dont les membres ne sont pas liés par des rapports de salaire) consommant une partie de sa production. L'agriculture familiale est très largement le fait des pays du Sud, mais elle n'a pas disparu des pays du Nord où elle représente une part de la production de très petits producteurs, souvent non recensés dans les statistiques agricoles. Elle est généralement effectuée dans le cadre d'une pluriactivité* permettant de compléter de petits revenus (retraités, ouvriers).

Mais l'informel concerne aussi des activités, souvent artisanales, en milieu urbain (ateliers de couture, de réparations diverses, etc.) Il est question de « *quasi formel* » pour des petites entreprises qui respectent certaines règles formelles en matière fiscale, tout en dissimulant d'autres points, par exemple les emplois.

***I*nitiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)**

Lancée conjointement par le FMI* et la Banque mondiale* en 1996, elle vise à alléger la dette extérieure des

pays les plus pauvres ; la réduction de la dette est conditionnée par les efforts dans la lutte contre la pauvreté, menée par les pays concernés.

Innovation sociale

En France, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS*) définit l'innovation sociale ainsi : *« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations. »*

Suivant l'analyse de N. Richez-Battesti (2012), l'innovation sociale regroupe quatre caractéristiques : une réponse à des besoins sociaux non résolus par l'État ou le marché ; une dimension collective et la constitution de réseaux ; l'émergence d'une nouvelle gouvernance* partenariale ; l'ancrage territorial.

Intensité de la pauvreté

Mesurée par l'indice d'intensité de la pauvreté* (*poverty gap index*), elle renvoie à l'idée de profondeur de la pauvreté lorsqu'il existe une distance importante entre le revenu moyen des pauvres et la ligne de pauvreté*.

Intention

Envisager une action qui ne sera pas forcément réalisée. Le développement* est « pavé de bonnes intentions », lesquelles peuvent s'avérer mauvaises, une fois mises en œuvre. La « *capacité à agir intentionnellement* » (Dubois, M, 2006) est une des modalités des capabilités*.

Intergénérationnel

Concerne les relations entre les générations actuelles et les générations futures que nous ne pouvons pas connaître.

Internalisation (des externalités)

Mécanisme économique qui permet de compenser un échec du marché. Si, par exemple, cet échec conduit à une détérioration de l'environnement (externalité* négative), il est nécessaire de corriger ce défaut en intégrant l'environnement dans la sphère marchande ; c'est-à-dire par l'instauration d'un signal-prix.

L'internalisation des effets externes passe alors par deux grandes possibilités :

- soit par l'instauration d'une taxe administrative sur les activités à l'origine d'une externalité négative ;

- soit par l'instauration des conditions d'une négociation bilatérale entre l'émetteur et la victime de l'externalité, c'est-à-dire, la définition d'un marché, là où il n'existe pas *a priori*.

La vision traditionnelle consistait à faire intervenir l'État pour qu'il fixe des solutions réglementaires ; en fixant des taxes ou des subventions qui conduisaient à déterminer de manière réglementaire la quantité d'activité souhaitable.

Coase (1992) démontre que cette solution n'est pas bonne et peut conduire à des effets tout aussi insatisfaisants que celle de départ, faute d'information pertinente. Pour lui, la négociation sur les conditions d'exercice des droits de propriété garantit la situation de bien-être* maximal. Il propose deux conclusions qui forment le « Théorème de Coase » :

- l'échange de droits de propriété conduit à la maximisation du bien-être alors que la réglementation n'y conduit généralement pas ;
- l'échange des droits de propriété n'est optimal que si les coûts de transaction sont nuls.

Intragénérationnel

Concerne les relations entre personnes au sein d'une même génération.

Irréversibilité

Traduit le fait que des décisions prises dans l'une des trois sphères du développement durable*, économique, humaine et sociale, ou environnementale, peuvent conduire à des destructions définitives, impossibles à compenser, dans l'une ou l'autre des autres dimensions.

Ce concept est, à l'origine, utilisé pour analyser les conséquences de choix économiques sur l'environnement naturel (extinctions d'espèces, déforestation, modifications climatiques, pertes de patrimoine génétique, etc.), principalement dans le cadre de la soutenabilité forte* développée par le courant de la *deep ecology**.

Mais, dans une perspective de développement socialement soutenable*, il importe de considérer également les conséquences irréversibles de choix

économiques en termes humains (destructions de capacités, extrême pauvreté, etc.) et sociaux (exclusion sociale*, migrations* forcées, guerres civiles, etc.). De même, des choix environnementaux peuvent se traduire par des dégradations économiques (disparition d'activités), sociales et humaines (déplacement de population) irréversibles. Enfin, il importe de se préoccuper des possibles conséquences irréversibles de mesures sociales sur l'économie et sur l'environnement.

Jonas, Hans (1903 – 1993)

Historien et philosophe allemand, il est considéré comme le philosophe du développement durable*. Son principal ouvrage, *Le Principe Responsabilité – Une éthique pour la civilisation technologique* (1979), dénonce non seulement les atteintes à l'environnement, mais aussi l'automatisation du travail, le contrôle des comportements, les formes de domination.

La personne* munie d'une responsabilité* infinie vis à vis des générations futures est placée au cœur de son analyse.

Il énonce : « *Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre* ».

Justice (Théorie de la)

Élaborée par John Rawls* (1971) qui instaure trois principes ou critères de justice selon un ordre lexicographique : d'abord l'égalité liberté, ensuite l'égalité des chances, enfin le principe de différence qui donne la priorité aux plus défavorisés.

Ce dernier critère implique un mécanisme, le *leximin*, qui propose de résoudre la situation des plus pauvres des pauvres et ensuite celle des moins pauvres, sans remettre en question l'assistance précédente. Le sacrifice des plus riches des riches pour les plus pauvres des pauvres sera plus facilement accepté. En effet le plus petit sacrifice des riches correspondra aux plus grand avantage des pauvres ; cette règle de *minimax* permet de respecter la liberté* des citoyens.

Lange-Lerner (règle de)

À partir de l'hypothèse selon laquelle il y équivalence entre équilibre général et optimum*, la planification du développement revêt deux dimensions : la conception de l'optimum par l'expert et la répartition des activités conduisant à l'équilibre général.

Lebret, Louis-Joseph (1897-1966)

Officier de marine (École navale), puis Père dominicain, il fonde, en 1941, l'association *Économie et Humanisme*, puis en 1942, la revue éponyme avec pour principe, rigueur scientifique et engagement éthique.

Homme de vision et d'action, il se consacre à partir de la fin des années 1950, au développement* des jeunes économies du Tiers monde* nées de la décolonisation, devenant un expert international du développement et directeur scientifique au CNRS (1961). Il est le fondateur de nombreuses institutions tantôt de formation, comme l'Institut international de recherche et de formation éducation et développement (IRFED*) ou d'expertise comme l'Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement (IRAM*). Il contribue ainsi à

l'élaboration de nombreux plans de développement, mettant l'accent sur la recherche d'une troisième voie, entre capitalisme et marxisme, qui permettrait un développement intégral (de l'homme dans toutes ses dimensions) et solidaire (concernant tous les hommes).

Son approche, basée sur une anthropologie* humaniste et universaliste, considère les besoins fondamentaux des populations en se référant à de nombreuses enquêtes participatives qui font ressortir les potentiels de développement, les goulots d'étranglement, et les situations d'inégalités.

Lettre d'intention

Document rédigé sous la conduite des experts des institutions financières internationales, mais présenté comme un engagement des gouvernements des pays à effectuer des réformes, en contrepartie de l'assistance financière qu'ils demandent.

Levinas, Emmanuel (1906-1995)

Philosophe français connu pour son éthique du visage ; le visage est l'expression de l'Autre*. La responsabilité* envers l'Autre est infinie et fonde la personne*. Cet effacement du sujet* au profit de la personne est traité dans *Totalité et infini* (1961) ou encore dans *Humanisme de l'autre homme* (1972).

Lévinas propose une philosophie de la relation avec autrui à un moment donné du temps. L'argent facilite cette relation et évite une justice* faite de vengeance et de pardon.

Liberté

Selon Voltaire, il s'agit de « *la liberté de faire ce que je veux* » ou encore de l'absence de contraintes.

Sen* adopte une forme particulière de liberté : la liberté de choix ou capabilité*.

Dans quelle mesure la liberté favorise-t-elle le développement* ? Sujet controversé, des régimes autoritaires ayant favorisé le développement, la liberté ayant pu retarder ce processus.

La liberté de supprimer la liberté (Hannah Arendt, 2019) ou encore le désir du fascisme (Éric Fromm, 1941) soulignent la relativité de la liberté.

Liberté intérieure

Une personne* peut consentir, par autocontrainte volontaire, à des obligations* qui limitent sa liberté ; ceci par souci de responsabilité* (Rousseau, Kant*).

Liberté négative

Insiste sur les entraves à la liberté* et retrace le fait de ne pouvoir être libre d'effectuer des choix que dans un univers de contraintes déterminées par d'autres ou par des institutions. Le problème vient de ce qu'on ne distingue pas, parmi ces contraintes, celles qui sont subies de celles que l'on peut s'imposer lorsqu'on se sent responsable *a priori* (ex ante) d'un certain nombre d'obligations sociales.

Liberté positive

Représente tout ce qu'une personne* peut effectivement accomplir, indépendamment des contraintes imposées par les autres, ou par les institutions. Elle exprime la capacité de faire ses propres choix et fait donc fi des obligations*, même volontairement acceptées. La liberté positive est donc plus large que la liberté négative*. Les interventions des politiques publiques (par exemple de santé et d'éducation) ont, notamment, pour but de repousser les contraintes sociales ou institutionnelles afin d'accroître le niveau de liberté positive.

Libertés

Selon Sen*, associées aux fonctionnements*, les libertés entrent dans la composition des capacités*. Elles retracent l'ensemble des alternatives de choix possibles face à des opportunités et des contraintes économiques et sociales. Il s'agit donc de libertés de choix qui débouchent sur la réalisation de certains fonctionnements* observables. Tout le problème est d'évaluer cet espace de libertés pour chaque personne*; ce qui implique d'utiliser des méthodes d'induction particulières.

Libertés instrumentales (Libertés de base)

Correspondent à la première des catégories de biens premiers* établie par J. Rawls*. Elles sont composées de la liberté de pensée et de conscience, de la liberté d'association, des libertés qui assurent l'intégrité de la personne*, et les libertés politiques.

Ligne (ou seuil) de pauvreté

Niveau de revenu (ou de consommation) qui permet, à un moment donné, dans un lieu donné, de séparer les pauvres des non pauvres.

On considère généralement deux approches. L'approche en termes de pauvreté absolue*, par rapport à une norme ; l'approche en termes de pauvreté relative*, en fonction du revenu de la société dans son ensemble.

Quelle que soit la définition de la ligne de pauvreté, il y a une part d'arbitraire à considérer que deux individus de revenus très proches, mais situés de part et d'autre de la ligne de pauvreté, sont dans une situation très différente.

Malveillance

Consiste à vouloir le mal pour autrui. La malveillance se concrétise en économie par l'idée d'un altruisme* négatif : mon utilité augmente quand l'utilité de l'autre diminue. En fait, en économie, elle est rarement évoquée compte tenu de l'hédonisme inhérent à cette discipline.

Microfinance

Désigne des pratiques d'épargne et de crédit qui n'obéissent pas au cadre formel, notamment des banques.

Le système financier informel* le plus connu est celui des tontines qui permettent à des personnes n'ayant pas accès aux institutions financières formelles d'épargner, de prêter et d'emprunter. Karl Marx dans la *Sainte Famille* (1845) ironisait sur l'illusion de ce revenu complémentaire.

Présente dans la plupart des pays du Sud, elle reprend de l'importance dans les pays du Nord, avec l'accroissement des situations de pauvreté*, de précarité*, sous la forme de

« finance solidaire » de plus en plus organisée, réglementée et formalisée.

Il ne faut pas confondre finance informelle et banques des pauvres. Ces banques, telle la *Grameen Bank*, octroient des crédits à des conditions favorables aux plus riches des pauvres.

Migration

Déplacement de populations, soit individuellement soit en groupe. La migration peut s'effectuer sur un territoire national, le plus souvent de la campagne vers la ville, ou entre pays ou continents.

La migration peut être volontaire (à la recherche d'une vie meilleure) ou subie (dans le cadre des guerres ou suite à des catastrophes naturelles).

Les effets des migrations sur les pays d'origine et les pays d'accueil donnent lieu à de nombreuses controverses, notamment sur la fuite des cerveaux, les migrations temporaires de travail, le regroupement familial, ou encore sur l'existence d'une culture de migration.

Misère

Peut se définir comme le cumul de la pauvreté* matérielle et de l'exclusion sociale*. Il s'agit d'une pauvreté extrême qui s'accompagne d'un déni permanent de la dignité* humaine ; c'est-à-dire d'une absence de respect de la part des autres ou de soi-même, et de souffrance*.

Il est difficile de recenser réellement la misère car les personnes concernées sont souvent invisibles dans les diagnostics chiffrés. En effet, la misère atteint des personnes dans des situations d'extrême privation,

marginalisées, et donc exclues des processus de décision et des politiques sociales mises en place.

Monétarisme

Selon Friedman, le monétarisme étudie la relation entre actifs réels dans une perspective de long terme. Dans ce cadre, il analyse la demande de monnaie comme une demande d'actifs, dont la monnaie n'est qu'une composante parmi d'autres.

Le monétarisme repose sur la théorie quantitative de la monnaie, qui est une identité comptable : la masse monétaire multipliée par la vitesse de circulation de la monnaie (la vitesse à laquelle l'argent change de mains, qui est supposée stable) est égale aux dépenses nominales dans l'économie.

Ce que l'on retient principalement de la pensée monétariste est que la masse monétaire est le principal déterminant du PIB nominal à court terme et du niveau des prix sur une longue période. Les gouvernements doivent mener une politique monétaire stricte dans le but de limiter la quantité de monnaie en circulation, et donc l'inflation.

Après avoir gagné en importance dans les années 1970, en faisant reculer l'inflation aux États-Unis et au Royaume-Uni, le monétarisme est devenu, à partir des années 1980, une des théories dominantes du FMI* dans la mise en œuvre des mesures de stabilisation*.

Morale

Concerne ce qui s'impose comme obligatoire au moyen de normes issues des réflexions d'éthique positive* et d'éthique normative*. Ces normes, qui visent à guider les

choix moraux des personnes, se caractérisent par leur universalité et leurs contraintes.

La morale oppose le Bien au Mal.

Moyens et fins

Amartya Sen* distingue toujours dans ses raisonnements les moyens et les fins, trop souvent confondus.

Par exemple, lors de la gestion des ressources, on met trop souvent l'accent sur les moyens (à travers la croissance et l'accumulation de biens) en oubliant la finalité qui est de rendre les populations pauvres capables de prendre en charge leur destin.

NIMBY (Not In My Back Yard)

Désigne au départ l'opposition de résidents à un projet local d'intérêt général, dont ils considèrent qu'ils subiront des nuisances. Par exemple, le rejet d'installations utiles collectivement, mais susceptibles d'induire des baisses de bien-être* pour les riverains de ces installations. Par extension, peut être utilisé pour décrire les personnes qui prônent des mesures, par exemple d'austérité budgétaire, mais s'opposent à leur application, dès lors qu'elles exigent un sacrifice de leur part.

Objectifs de développement durable (ODD)

Présentés lors de la Conférence de Rio sur le développement durable, en 2012, les dix sept ODD remplacent pour la période 2015-2030 les huit Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) adoptés en 2000.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Huit objectifs ont été adoptés en septembre 2000 par l'Assemblée générale des Nations unies; ils avaient l'ambition d'éliminer la pauvreté* dans le monde d'ici à 2015.

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Obligations

Dans toute société, face à des droits*, il y a toujours des obligations et un équilibre socialement construit entre droits et obligations.

Kant* oppose les obligations vis-à-vis d'autrui dites « imparfaites » car dépendant de l'Autre*, que l'on ne connaît pas, et les obligations dites « parfaites » vis-à-vis de soi-même.

Halévy (1901) considère que l'utilitarisme rejette l'obligation comme notion première; l'obligation n'est concevable que par un service rendu.

L'approche par les capacités* met l'accent sur les droits effectifs et les libertés* correspondantes, avec une tendance à oublier les obligations qui sont souvent

prioritaires et soulèvent une question de responsabilité *ex ante**. Sen*, reprenant la distinction de Kant*, privilégie les obligations parfaites et la responsabilité *ex post**.

Observatoires

Structures permanentes de collecte d'informations ayant pour but de suivre le comportement d'un échantillon de personnes. Ils complètent les enquêtes lourdes qui se veulent représentatives.

Optimum

Dans sa version la plus systématique, et intuitivement la plus simple, il désigne « *un état réalisable auquel n'est préféré aucun autre état réalisable* » (Debreu, 1966) ; autrement dit, une situation préférée à toute autre. On en déduit que, si l'on veut faire mieux pour certains agents, d'autres seront moins satisfaits. On distingue cette situation optimale de la Pareto-unanimité* (dérivée de la première).

À un niveau microéconomique, l'optimum peut être replacé dans un contexte, par exemple de redistribution* ou encore d'allocation de temps, et plus généralement de stratégies. Si l'optimum est atteint par une politique délibérée (exemple de l'ouverture des échanges décrétée contre les producteurs locaux), il faudra envisager une politique de compensation.

Optimum de pauvreté

Dans une situation de grande pauvreté, des personnes peuvent considérer néanmoins que, pour elles, cet état est préférable à tout autre ; d'où l'importance de prendre en compte le ressenti des populations pauvres.

Paradoxe d'Easterlin

« *L'argent ne fait pas le bonheur !* ». C'est ce paradoxe qu'a observé Richard Easterlin dans une étude empirique réalisée en 1974, où il montrait que le revenu réel par habitant avait progressé aux États-Unis de plus de 60 % entre 1946 et 1970, sans que la part des Américains s'estimant « très heureux » augmente dans la même proportion au cours de cette période.

Paradoxe de Lucas

Les pays pauvres disposant de moins de capital que les pays riches, le rendement marginal du capital devrait y être plus élevé ; ils devraient attirer plus de capitaux. Or, il n'en est rien. Diverses explications sont avancées : manque de capital humain ; droits de propriété et gouvernance moins respectés que dans les pays plus riches ; hétérogénéité des rendements et des firmes en particulier du fait de la contrainte de crédit, importance du risque, etc.

Paradoxe du dollar marginal d'aide

Ce dollar est inefficace vis-à-vis des plus pauvres des pauvres, compte tenu de l'ampleur de leurs besoins. Par contre, il est efficace s'il permet de modifier le statut d'une personne qui passera de « plus riche des pauvres » à « plus pauvre des riches » de part et d'autre de la ligne de pauvreté*.

Pareto-unanimité

Tous les individus, pour tous les choix possibles, ont la même préférence.

C'est une condition sur l'agrégation des choix qui est paradoxale : inconciliable avec la liberté, elle peut devenir la base d'un totalitarisme. De ce fait l'optimum peut être d'ordre dictatorial.

Passager clandestin (*free rider*)

Celui qui profite d'un bien collectif* indivisible sans payer sa contribution. Cet effet dépend de la qualité du groupe et de l'honnêteté des participants ; ceux-ci, au nom de leur intérêt, peuvent donner de faux signaux de multiples façons.

Pauvreté

Situation caractérisée par une privation de biens (de consommation, de production), de services (éducation, santé, crédit), de droits fondamentaux (travail).

La pauvreté est, pour Sen*, une privation de capacités*, notamment de capacités de base. Cette définition instaure une vision de la pauvreté multidimensionnelle*, qui traverse le temps et l'espace. La pauvreté prend ainsi un sens socio-historique qui concerne tous les pays et toutes les époques.

Pauvreté absolue

Situation mesurée par rapport à une norme, souvent monétaire, jugée nécessaire pour couvrir les besoins

physiologiques. Par exemple, selon la Banque mondiale*, le seuil de 1,9 dollar (valeur mesurée en PPA*) par personne et par jour mesure la pauvreté absolue extrême.

Pauvreté des conditions de vie

Situation estimée par l'insuffisance de satisfaction des besoins essentiels en tenant compte, non seulement du revenu monétaire, mais aussi de l'accès aux biens et services. La perte de revenu monétaire peut être compensée par des moyens institutionnels (prestations sociales) ou des moyens personnels (capital social*).

Inversement, percevoir un revenu monétaire n'empêche pas la possibilité de pauvreté en termes de conditions de vie.

Pauvreté monétaire

Situation estimée par l'insuffisance de revenu monétaire telle qu'exprimée par la ligne de pauvreté*.

Pauvreté multidimensionnelle

Les composantes de la pauvreté évoluent en fonction des individus*, des périodes et du contexte, mais la pauvreté recouvre de multiples dimensions ; multiples privations qui ont chacune leur propre importance (insécurité alimentaire, mauvaise santé, éducation insuffisante, faible revenu, logement précaire, travail difficile ou non protégé, déresponsabilisation politique, etc.).

Selon les mots de Sen*, elle renvoie à des manques en termes de capacités* qui empêchent une personne de fonctionner*.

Pauvreté relative

Situation mesurée en fonction du revenu de la société dans son ensemble. L'usage, en France, est de retenir comme pauvres les individus* ayant un revenu disponible inférieur à 50 % ou 60 % du revenu médian.

Pauvreté ressentie

Renvoie au fait de se sentir pauvre, que l'on soit ou non pauvre effectivement, quel que soit le point de vue retenu pour l'analyse de la pauvreté* (monétaire, conditions de vie, etc.).

Perfectionnisme

Démarche qui fait l'hypothèse d'une société parfaite où règne un consensus au-delà des conflits égoïstes. Par exemple, Rawls* présente « *une société bien ordonnée* » avec des altruistes parfaits, capables de s'accorder sur les règles de la société.

Perroux, François (1903-1997)

Économiste français, disciple de Schumpeter, il a appliqué au début des années 1950 une analyse structurale au développement*.

Le sous-développement, historiquement daté, n'est pas le fait d'un retard, mais d'un blocage structurel de croissance dû à deux éléments indissociables : la désarticulation interne de l'économie, et les effets irréversibles de domination qu'elle subit de la part des pays avancés.

Quant à l'objectif du développement, ce n'est pas l'augmentation du revenu national, mais l'élévation du degré de couverture des coûts de l'homme* pour toute la population. « *Le développement de tout l'homme et de tous les hommes est une finalité qui devrait être unanimement acceptée par les responsables de la politique, de l'économie et de la recherche.* » (Perroux, 1981)

Personne

Entité construite au-delà de l'individu* par ses capacités*, notamment à s'autocontraindre. Ce concept s'inscrit dans une société de droits et d'obligations*, contrairement à l'individu* de la société de nature.

Le concept de personne, comme celui de citoyen* au niveau local, élargit et dépasse les concepts d'agent économique* et d'acteur social*. C'est l'observation positive des choix éthiques qui impose l'introduction du concept de personne. On observe, en effet, que seule la personne est capable de s'imputer, par engagement* ou par dépassement, une responsabilité *ex ante** vis-à-vis d'autrui ou de l'environnement. Cette responsabilité peut l'amener à accepter volontairement une réduction de sa liberté*.

Sen* utilise de plus en plus fréquemment ce terme dans ses écrits. Il n'en donne pas pour autant une définition anthropologique précise ; ce qui permettrait de lui attribuer le niveau de responsabilité correspondant.

Personnalisme

École de pensée créée par Emmanuel Mounier. Son *Manifeste Personnaliste* est très normatif ; il montre comment l'individualisme détruit la communauté* et

humilie la personne*. Mounier admire l'anarchie* parce qu'elle se prononce contre l'individualisme.

Phénoménologie

École de pensée philosophique qui se propose de décrire les phénomènes économiques et sociaux tels qu'ils apparaissent dans leur intégralité. Ceci amène à prendre en compte les interactions sociales, les perceptions, motivations et représentations sociales, ainsi que l'intentionnalité des personnes. C'est une démarche essentielle pour étudier des sociétés hétérogènes et en pleine mutation.

La démarche d'Amartya Sen* est extérieure à cette école de pensée, même si certaines de ses réflexions sur l'existence, le handicap, le développement durable* ou l'identité*, peuvent ouvrir une réflexion dans cette voie.

Phénoménologie économique

Reconstruction du raisonnement économique sur la base, non de l'individu*, mais de la personne* considérée positivement, et non normativement comme un idéal à la façon de Mounier.

Plongée dans un monde de droits et d'obligations*, cette personne est d'abord responsable* et munie de capacités* au sens de Paul Ricœur*. De plus, la personne est vulnérable, fragile et doit être considérée avec prudence. Elle mérite protection autant que la nature, contre les souffrances résultant d'autres personnes ; la diminution de la souffrance* étant prioritaire par rapport à l'augmentation du bien-être*.

Philosophie analytique

École de pensée philosophique qui analyse les phénomènes économiques et sociaux comme un ensemble d'éléments interreliés, dans une logique de fonctionnalité articulant causes, processus et conséquences. Elle débouche sur une théorie de l'action fonctionnelle qui est adaptée au raisonnement économique tourné vers l'opérationnel.

Pluriactivité

Désigne le fait de combiner plusieurs activités, souvent informelles, pour améliorer le revenu ; elle est une des réactions à la pauvreté* en jouant sur l'allocation du temps. La pluriactivité est autant urbaine que rurale.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

En 1966, le Programme des Nations Unies pour le Développement naît de la fusion du Programme élargi d'assistance technique pour soutenir le développement (1946) et du Fonds spécial des Nations Unies qui a démarré en 1959 ses opérations dans le monde entier, en mettant l'accent sur le partage des connaissances en matière de développement, grâce à des bourses et à l'assistance technique. Son but est « *la guerre mondiale contre la misère* ».

Politiques publiques

Ce terme recouvre plusieurs sens : les actions de la puissance publique (État et services publics), l'action

publique menée par des acteurs de la société civile (par le public, pour le public, au service du public), les partenariats entre l'État et la société civile (politiques publiques concertées). Ce terme s'inscrit dans différents modes de gouvernance*.

Potentiel

Recouvre l'ensemble des options alternatives pour une action future ; que ce soit le potentiel d'un système, les potentialités des individus (formes de capital non marchand), les capacités* potentielles de personnes ou de groupes sociaux, etc.

Potentialisation

Ensemble de mesures visant à accroître le pouvoir de choisir et la puissance d'action d'un agent ou d'un groupe d'agents en vue du changement social. Ce concept intègre la triple dimension de capacité*, d'agencéité* et de responsabilité sociale* *ex ante*.

La panoplie d'actions correspondantes inclue le renforcement des capacités politiques, individuelles comme collectives, le développement de l'agencéité*, l'accès aux droits réels, la prise de conscience des responsabilités, etc.

Précarité

Situation où les ressources des ménages pauvres sont de plus en plus faibles et instables alors que, dans le même temps, leurs dépenses contraintes sont en forte augmentation. L'insécurité qui en résulte ne permet pas aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités

élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. Aujourd'hui le terme de précarité tend à être confondu avec ceux de pauvreté* ou de vulnérabilité* alors qu'il renvoie à des situations différentes : une personne précaire est vulnérable et risque de tomber dans la pauvreté.

Précaution (principe de)

La prudence s'impose dans les décisions lorsque les conséquences d'une action ne peuvent être facilement anticipées du fait de l'incertitude qui les entoure. Il s'agit de s'assurer au maximum de la réversibilité des choix, et d'agir comme si le pire des scénarios pouvait se réaliser : choisir la décision qui risque d'induire la moins mauvaise des situations parmi les pires qui puissent arriver.

La vulnérabilité* des personnes exige un principe de précaution humain et social composé de simulations sur le partage des responsabilités, et de sanctions sur le non respect de cette règle.

Programme « révélé »

Regroupe des projets décidés (en particulier par le FMI* et la Banque mondiale*) en fonction de la demande de développement présentée par les gouvernements des pays en développement, et de l'offre de développement proposée par les institutions financières.

La technique utilisée consiste à proposer, sur un « marché du développement », un programme avec un premier financement d'appel (*seed money*) par rapport auquel les agences de développement, en concurrence, feront des propositions.

Projet « décrété »

À l'inverse du programme « révélé »*, le projet « décrété » est une action décidée par un donateur en fonction de son approche du développement*. En tant qu'action isolée, il subit des coûts importants du fait de la nécessité de son suivi et de son évaluation.

Prudence (ou sagesse pratique)

Elle est à la fois savoir et Vertu*. Objet de longs développements chez Aristote, cette notion connaît des fortunes diverses au point de disparaître.

Elle est rétablie par Harsanyi (1901) et Sidgwick (1907), qui mettent l'accent sur l'équilibre qu'elle implique entre raison pratique et égoïsme.

Selon Harsanyi, il faut éviter que la prudence serve les intérêts personnels au lieu de privilégier les préférences altruistes. Sidgwick l'assimile à la prévision ou à la sagesse pratique ; d'où la nécessité de mécanismes de délibération (éthique de la discussion*).

Randomisation

Cette méthode d'évaluation à caractère aléatoire a d'abord été introduite par les sciences médicales dans l'évaluation des médicaments ; comparaison de deux groupes tirés au sort de manière aléatoire, le premier bénéficiant du dispositif expérimental (le groupe test) et le second n'en bénéficiant pas (le groupe témoin).

Sous l'impulsion d'Abjhiit Banerjee et d'Esther Duflo* et des membres du laboratoire J-PAL, la méthode a été développée en sciences sociales, en Inde et en Afrique

notamment, pour évaluer des programmes de lutte contre la pauvreté*.

Cette expérimentation sociale pose de nombreux problèmes.

Ces tests sont très coûteux. Il faut choisir soigneusement les personnes testées afin qu'elles soient représentatives statistiquement ; il faut des équipes sur le terrain ; il faut enfin financer la politique publique analysée.

Ces recherches posent la question de leur application en dehors du groupe testé. Si elles permettent de mesurer l'impact d'un programme à un niveau très local, rien ne permet de garantir que ce même programme appliqué dans un autre contexte donnera les mêmes effets.

Enfin, se posent des problèmes éthiques, principalement le droit à faire des expériences sur les personnes: Même si le tirage au sort est le meilleur moyen de garantir *ex ante* l'égalité des chances, le fait de séparer la population éligible en un groupe test et un groupe témoin se traduit par une inégalité *ex post* de situation. De surcroît, un protocole d'expérimentation randomisée implique de priver une partie de la population des ressources qui pourraient lui être nécessaires pour améliorer sa situation. Il ne peut pas être question d'organiser, à des fins expérimentales une privation de ressources vitales pour des personnes pauvres.

Rawls, John (1921-2002)

Philosophe américain, il est un des grands noms de la philosophie politique et morale.

Dans son ouvrage le plus connu publié en 1971, *A Theory of Justice*, il dégage les principes ou critères qui régissent une société juste : principe d'égalité de liberté, principe d'égalité des chances et principe de différence.

Il élabore un procédé imaginaire, le «*voile d'ignorance*», qui consiste à placer les personnes dans une

position originelle où elles ne peuvent satisfaire leurs intérêts égoïstes. Ainsi ces personnes peuvent participer à l'élaboration d'une société juste.

Il concilie liberté* et justice*, en appliquant un principe lexicographique : la société doit s'occuper prioritairement de maximiser l'utilité des plus désavantagés, avant de s'intéresser aux autres.

Reconnaissance

Ce concept issu de la phénoménologie* concerne le fait de reconnaître l'Autre* et de l'accepter tel qu'il est avec ses caractéristiques propres, ses différences et, en conséquence, sa dignité*. La reconnaissance est devenue un critère essentiel pour une théorie de la justice* qui prend en compte l'hétérogénéité des personnes (handicap, cultures différentes, etc.) dans un monde en mutation.

Redistribution

Ensemble de mesures visant à corriger le sort des plus pauvres, et ainsi réduire les inégalités*, par des transferts*, monétaires (prestations sociales) ou en nature (services publics). Cette correction peut être effectuée selon une allocation ciblée, une allocation universelle ou une allocation au mérite.

Le ciblage (*targeting*), une fois précisée la ligne de pauvreté*, consiste en transferts destinés à certaines catégories de population dont le revenu est situé en dessous de cette ligne. Ce ciblage est inefficace car le travail de sélection des bénéficiaires peut s'avérer coûteux, relativement à ce qu'il rapporte aux populations cibles.

La redistribution universelle (*universal allocation*) fait en sorte que l'ensemble des transferts s'effectue depuis les plus pauvres jusqu'aux plus riches.

Selon une autre conception (John Roemer, 1998), la redistribution dépend du ratio handicap/mérite. Une personne, ou un État, qui combine un handicap positif et un mérite positif a droit à une redistribution ; ce qui n'est pas le cas de celui qui, partant d'un handicap positif, a eu un mérite négatif.

Réflexivité

Capacité à réfléchir sur ses propres actions.

Règle d'or

« *Ne fais pas à autrui ce que tu détesterais qu'il te soit fait* ». Règle du respect de la personne*, elle constitue une norme de réciprocité qui vise à ne jamais considérer la personne comme un moyen, mais comme une fin.

Relation de fils à père

Métaphore qui illustre la relation de domination pouvant s'établir entre un pays développé et un pays en développement, dans le cadre d'un schéma d'analyse psychanalytique (Géza Roheim, 1967).

Résilience

Métaphore qui désigne la capacité d'un système (naturel) ou d'agents (humains) à encaisser sans rupture, puis à surmonter, les conséquences d'un choc (attendu ou

inattendu, endogène ou exogène), retrouvant après la crise correspondante leur intégrité et leur principales fonctions.

Cela résulte de la mobilisation des moyens adéquats (ressources et capacités*) au sein de stratégies de différentes natures (résistance, adaptation, ajustement). On peut considérer plusieurs formes de résilience, physique, écologique, psychologique, économique, sociale.

Responsabilité

Au sens juridique, il s'agit d'imputer un acte à une personne* de façon à envisager une réparation ou une sanction ; ce qui renvoie au terme anglais *responsibility* au sens d'*accountability*, rendre compte.

Au sens philosophique, il s'agit de réfléchir aux conséquences de ses actes (*responsiveness*). Dans ce sens, le concept a trait à l'engagement* de la personne* à faire une action, pour soi ou pour les autres.

Responsabilité (principe)

Titre de l'ouvrage le plus connu d'Hans Jonas* pour qui le développement des sciences et des techniques constitue une menace pour la nature et l'humanité ; non seulement pour la génération présente, mais également à très long terme pour les générations futures, que nous ne connaissons pas.

Or l'homme est un être de responsabilité*, il possède le pouvoir sur lui-même ; il a la capacité de se détruire ou de se perpétuer.

Pour protéger la nature et l'humanité face à des risques irréversibles*, Jonas introduit un principe catégorique, la responsabilité. Il énonce un « devoir être » de sorte que l'humanité soit et subsiste ; ce qui nous oblige à penser une

nouvelle règle morale qui permette la permanence d'une « *vie authentiquement humaine sur terre* ».

Responsabilité *ex ante*

Résulte de la présence d'obligations *a priori* qui peuvent avoir pour effet de réduire la liberté d'action. Aussi appelée « responsabilité prospective », elle correspond au fait de se sentir responsable de ou de vouloir répondre d'autrui. Cette responsabilité impose d'autocontraindre sa propre liberté* pour satisfaire à des obligations* que l'on considère comme prioritaires.

Responsabilité *ex post*

Résulte des conséquences *a posteriori* des actions effectuées, elle est donc directement liée à la liberté d'agir. Aussi appelée « responsabilité rétrospective », elle correspond au fait de répondre devant autrui de ses erreurs.

Responsabilité morale

Recouvre, à côté de la responsabilité civile et pénale, définie légalement (et qui est en majorité *ex post*), des responsabilités *ex ante* plus larges, que l'on décide de s'imputer. La responsabilité morale recouvre donc les dimensions *ex ante* et *ex post* de la responsabilité, et concerne des personnes physiques comme morales (institutions).

Responsabilité passive

Être au courant d'une détresse humaine, mais décider de ne pas s'imputer de responsabilité, par exemple en raison de son éloignement (Peter Singer*, 1997).

Responsabilité personnelle

C'est la responsabilité morale de la personne* qui inclut donc la capacité à s'imputer une responsabilité face à certaines situations, et qui a pour effet de rendre les obligations* librement consenties. Elle recouvre ainsi la double forme de responsabilité *ex ante** et *ex post**.

Responsabilité sociale

Recouvre la responsabilité morale* des acteurs vis-à-vis de la société prise dans son ensemble ; on devrait plutôt parler de responsabilité sociétale.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Représente l'intégration volontaire, par les entreprises, des préoccupations économiques, sociales, environnementales, dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, etc.).

Cette notion est complexe. Dans un sens, elle se réfère à la capacité de l'entreprise à répondre aux pressions sociétales ; pragmatique, elle n'a aucune connotation éthique. Dans un autre sens, elle s'attache à savoir à quelles responsabilités autres qu'économiques est soumise

l'entreprise et quelles en sont les motivations implicites ; d'où une connotation éthique.

Ressources

Recouvrent toutes les formes de biens (premiers, de consommation, durables, de capital), de services, et même de droits, que l'on peut utiliser pour fonctionner.

Selon Sen*, ces biens sont convertis en fonctionnements* effectifs et contribuent ainsi à la constitution de capacités*. Lorsque l'on s'arrête à la seule analyse économique de ces biens, comme cela se fait couramment, sans considérer les capacités qu'ils engendrent, on reste dans une vision « ressourciste » de l'économie.

Ressourcisme

Approche économique qui se cantonne à la seule gestion des biens et services (à travers allocation et accumulation) et aux opérations économiques qui s'en déduisent (production, consommation, échanges).

Sen* parle parfois d'une vision fétichiste, relative aux biens, en l'opposant à l'approche des capacités* qui se veut à finalité humaine.

Reste à vivre (ou pour vivre)

Dans l'univers des banques, le reste à vivre indique le niveau de vie général d'un ménage et permet d'établir sa capacité d'endettement lorsqu'il souhaite souscrire un prêt. Plus précisément, pour déterminer la capacité de remboursement de l'emprunteur, l'organisme examine la

somme restante à disposition du ménage lorsque ce dernier a payé l'ensemble de ses charges fixes.

De plus en plus cet indicateur est utilisé par les acteurs sociaux dans les études sur la pauvreté*, la précarité* et l'exclusion*, car il rend compte facilement de l'importance des charges contraintes qui correspondent à tout ce qui fait généralement l'objet d'un prélèvement et ne peut pas, en principe, être contourné (logement, assurances, énergie, dettes, transport, etc.).

Ricœur, Paul (1913-2005)

Philosophe français dont l'œuvre est reconnue internationalement.

L'originalité de Paul Ricœur est d'analyser la capacité d'action (*agency**) de la personne*. En s'imputant des responsabilités, la personne génère une disproportion de ses obligations* vis-à-vis d'elle-même et des autres ; d'où sa faillibilité*, sa vulnérabilité*, sa fragilité.

Il propose une distinction entre l'éthique* (ce qui est bon) et la morale* (ce qui s'impose comme obligatoire). Au centre de sa pensée, la « *visée éthique* » est définie comme « *Visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes* ».

Ses derniers écrits portent sur la reconnaissance*.

Risque

Se caractérise par la probabilité qu'un événement puisse arriver, contrairement à l'incertain qui n'est pas probabilisable.

Sen, Amartya (1933-)

Économiste et philosophe indien, spécialiste de la théorie du choix social, mais aussi des problématiques de la pauvreté* et du développement*, il a reçu le prix de la Banque de Suède en Sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, le prix Nobel d'Économie, en 1998 pour « *sa contribution à l'économie du bien-être* ». Il enseigne à l'université d'Harvard.

Il place la liberté* au cœur de son analyse du développement*. Il en résulte le concept de capacité*, qui désigne la liberté de choisir son mode de vie. « *L'ensemble des capacités exprime ainsi la liberté réelle qu'a une personne de choisir entre les différentes vies qu'elle peut mener.* » (Sen, 1993)

Services écosystémiques

Ils résultent de la transformation des fonctions environnementales* et fournissent à l'individu* tout ce qui est nécessaire à la réalisation de fonctionnements* achevés ou de libertés* potentielles ; ils sont ainsi des éléments constitutifs du bien-être*.

Sévérité de la pauvreté

Situation telle que, non seulement le nombre de pauvres est important et le revenu moyen des pauvres est éloigné de la ligne de pauvreté*, mais l'inégalité* entre les pauvres est très forte, conduisant à prendre en compte l'importance relative des plus pauvres des pauvres.

Singer, Peter (1946-)

Philosophe australien, titulaire de la Chaire d'éthique de l'université de Princeton, il a élaboré une théorie du crime passif*.

Il est surtout connu pour ses travaux scientifiques sur la condition animale ; ce qui l'amène à préconiser un « *altruisme efficace* ».

Souffrance

La souffrance (différente de la douleur) correspond aux dégradations physiques et morales de la personne*.

Cette notion a été délaissée par les économistes (sauf dans des analyses particulières, comme la souffrance au travail), au profit du bien-être* et du bonheur* au nom de la croyance selon laquelle l'augmentation du bien-être et du bonheur diminuerait automatiquement la souffrance.

Par contre, elle est mise en évidence par des auteurs tels que Popper, qui la dénomme utilité négative (or l'utilité négative ne recoupe pas la souffrance, mais simplement l'idée qu'un choix nous est désagréable), Orwell dans ses écrits politiques, ou encore les anarchistes* comme Louise Michel qui dénonce la souffrance des travailleurs.

Pour Ricœur*, la souffrance est liée à une privation de capacités*. La souffrance favorise une « incapacité » qui a des conséquences négatives sur la liberté de choix. Pour une personne qui souffre, la liberté de choix (la capacité* de Sen*) est secondaire. La souffrance est ainsi un facteur important de la vulnérabilité* et de la capacité de résilience*.

Rétablir la souffrance en économie pose des problèmes de principe :

- principe de priorité de la souffrance par rapport au bien-être*. La diminution de la souffrance est une obligation parfaite*, l'augmentation du bien-être, une obligation imparfaite* ; ces deux notions ne sauraient être confondues ou mises sur le même pied.

- principe de l'impossibilité morale de négocier sur la vie de toute personne. La soutenabilité* humaine des choix économiques, environnementaux, sociaux, s'arrête à la souffrance d'une seule personne.

Soutenabilité

Représente le caractère de ce qui est durable dans le temps, mais aussi de ce qui peut être supporté, enduré à tout moment du temps.

La soutenabilité du développement se caractérise par la soutenabilité au niveau de chacune des dimensions le composant. La soutenabilité économique s'exprime en termes de croissance autoentretenu ; la soutenabilité environnementale met l'accent sur la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité ; la soutenabilité humaine et sociale est souvent abordée à travers la lutte contre la pauvreté* et l'exclusion sociale*, le maintien de la cohésion sociale. La recherche d'une prise en compte équilibrée des trois dimensions n'est pas facile car elle implique de procéder à des choix dans les priorités accordées à l'une ou l'autre des dimensions.

La soutenabilité du développement se caractérise également par la recherche d'une prise en compte équilibrée des deux perspectives, intergénérationnelle* et intragénérationnelle*.

Soutenabilité de la dette

Elle exprime, traditionnellement, la capacité d'un pays à rembourser ses emprunts et à continuer à recevoir des financements extérieurs, donc sa solvabilité, sans pénaliser son développement*.

Elle est liée aux recettes prévisibles qui permettront de payer les intérêts, voire de rembourser une partie de la dette, mais aussi à la capacité du gouvernement à lever de nouveaux impôts ou à abaisser ses dépenses. Or, il existe un niveau minimal de consommation (ou de dépenses publiques) qu'il faut pouvoir continuer à assurer, et qui dépend de la capacité des gouvernements à faire accepter à leurs citoyens une réduction de leur niveau de vie.

Soutenabilité faible

Admet la substituabilité entre toutes les formes de capital en postulant que le bien-être* n'est pas dépendant d'une forme spécifique de capital.

Soutenabilité forte

Soutenue par le mouvement dit de l'écologie profonde (*deep ecology**), cette approche considère que le capital naturel* n'est pas substituable, donc ne peut être remplacé par d'autres formes de capital (manufacturé, humain, social) en raison de l'existence d'éléments critiques qui ont un effet direct sur le bien-être*, et sont irremplaçables.

Spectateur impartial

L'individu*, dégagé de sa situation sociale, se trouve dans une situation impersonnelle. Il peut donc se mettre à la place d'autrui. «*La fiction du spectateur sert à représenter l'organisation requise des désirs de tous en un seul système cohérent.*», Rawls*, 1971.

Spectre

Représentation de l'échelle des valeurs que peuvent prendre certains concepts éthiques. Par exemple, l'altruisme*, en tant que rapport entre mon utilité et celle de l'autre, n'est pas obligatoirement positif, mais peut être négatif ou neutre. Selon Sen*, un capital social* négatif peut engendrer la violence.

Stabilisation

Ensemble des mesures qui visent à rétablir à court terme les grands équilibres (soutenabilité économique) par une action (budgétaire et/ou monétaire) restrictive sur la demande. Ces mesures sont décidées sur la base des analyses du FMI*, où le déséquilibre excessif des finances publiques compromet la solvabilité financière de l'État, tout en exerçant un effet expansionniste sur la demande interne, source d'un déficit accru des échanges avec l'étranger, et d'inflation.

Sujet

Concept philosophique qui permet de recouvrir, d'une manière générique, l'ensemble des définitions relatives à

l'individu*, l'agent*, l'acteur social*, le citoyen* et la personne*, en partant de la distinction entre sujet et objet.

Taux de pauvreté

Mesure l'incidence* de la pauvreté au sein d'une population donnée. Soit q , le nombre de pauvres (dont le revenu est inférieur à la ligne de pauvreté), et n , la population totale.

$$H = \frac{q}{n}$$

Facile à communiquer, cet indicateur ne renseigne pas sur l'intensité* de la pauvreté. D'où un risque de l'utilisation d'un décompte des pauvres comme objectif politique. En effet, cette approche peut pousser à définir des actions ciblées sur ceux qui sont les plus près de la ligne de pauvreté* pour leur faire franchir la barre, plutôt que de lutter pour améliorer la situation de ceux qui subissent une pauvreté plus profonde.

Tiers monde

Ce concept désignait, selon Alfred Sauvy en 1952, le monde composé des pays en développement, par rapport aux mondes capitaliste et socialiste.

Cette expression est aujourd'hui rarement utilisée. Compte tenu de l'évolution des pays concernés, les expressions se sont multipliées : pays les moins avancés, pays en développement, pays émergents, etc.

Transferts

En économie du développement*, ce terme désigne habituellement les envois d'argent que les migrants effectuent vers leurs familles restées dans le pays d'origine (transferts individuels) ou vers leurs comités de village pour contribuer à différents projets collectifs (transferts collectifs).

Mais les transferts peuvent exister avant toute migration internationale ; ils s'imposent à tout individu*, comme un ensemble de droits et d'obligations* résultant de son statut social, de son rang dans la famille (aîné), etc.

Il est possible de distinguer les transferts selon leur forme : en monnaie, en nature (envois de produits vivriers, de médicaments, etc.), en travail (au moment des récoltes), en temps (les funérailles, les visites, constituent des avances en temps qui seront remboursées ultérieurement). Il convient d'y ajouter le tutorat (un enfant est confié à un membre de sa famille ou de sa communauté*, le temps de sa scolarité) et l'hébergement (les personnes chassées de chez elles pour des raisons économiques, climatiques ou autres, sont accueillies par un membre de la famille ou de la communauté). Les différentes formes de transferts sont substituables.

D'un point de vue géographique, les transferts peuvent être interzones (entre ville et campagne) ou intrazones (entre ressortissants d'une communauté établis en ville).

Trappe à pauvreté

Désigne le fait que des personnes pauvres sont prises dans un cercle vicieux* qui les maintient dans la pauvreté. C'est le cas, par exemple, lorsque des personnes pauvres

perçoivent une augmentation de leur revenu qui les prive des aides reçues préalablement ou les rend imposables.

Par extension, des analyses en termes de trappe à chômage expliquent que les salariés les moins qualifiés et les allocataires de minima sociaux, pourraient être désincités à accepter un emploi.

Trickle down effect

Selon l'« *effet de ruissellement* », en favorisant les revenus des riches le sort des pauvres s'améliore par un mécanisme de redistribution automatique ; cela justifie la création d'inégalités* comme sources premières de croissance* et de développement*.

Utilitarisme

À l'origine, l'utilitarisme est une morale* faite de règles de comportement. Ensuite il devient un mode d'évaluation des objets par l'économie et tend à se réduire dans la théorie du bien-être, à l'optimum* de Pareto.

The New Palgrave définit l'utilitarisme selon trois points :

- le bien-être* de l'individu* doit être la fin de l'action morale ;
- chaque individu compte pour un et pas plus que pour un ;
- l'objet de l'action de la société doit être de maximiser l'utilité générale (ou, selon l'expression de Bentham, de promouvoir le plus grand bonheur* pour le plus grand nombre).

Utopie

Société imaginaire inventée par Thomas More (1516) où la base de l'organisation est la stricte égalité* entre les personnes. Pour assurer cette égalité, il n'existe ni propriété, ni argent.

Elle a été particulièrement développée dans le courant de pensée socialiste avec des auteurs comme Charles Fourier et les phalanstères, Jean-Baptiste Godin et les familistères, ou encore Auguste Comte avec sa religion de l'humanité.

Valeur

En économie, c'est l'étalon des biens et de la répartition au-delà des prix. On distingue valeur d'usage et valeur d'échange.

En éthique*, la valeur désigne les qualités morales.

Vertu

Désigne un ensemble de qualités de la personne* à faire le Bien et concourant à une « *vie bonne* » ; ce sont en particulier, les quatre vertus cardinales : la sagesse, la tempérance, le courage et la justice.

Vulnérabilité

Exprime pour un agent, la probabilité de perte de bien-être* à la suite, par exemple, de la perte d'emploi, de l'inflation, d'une catastrophe naturelle, etc. Ce qui peut le conduire dans une trappe à pauvreté*.

Le renforcement de certaines capacités*, la combinaison ou la substitution d'autres, peuvent contribuer

à accroître la capacité de résilience* des agents les plus vulnérables, qui sont aussi souvent les plus pauvres, face à de telles situations.

Welfarisme

Aspect particulier de l'utilitarisme* qui ne considère que les utilités (ou satisfactions) des individus* exprimées en termes monétaires.

Bibliographie

Appadurai, A., 2013, *Condition de l'homme global*, Paris, Éditions Payot.

Arendt, H., 2019, *La liberté d'être libre*, Paris, Éditions Payot, Essais.

Arrow, K., 1951, *Social Choice and Individual Values*, New York, Wiley and Sons.

Ballet, J., Bazin, D., 2006, *Positive Ethics in Economics*, New Brunswick, Transaction Publishers.

Ballet, J., Bazin, D., Dubois, J.L., Mahieu, F.R., 2014, *Freedom, Responsibility, and the Economics of the Person*, London - New York, Routledge.

Ballet, J., Dubois, J.L., Mahieu, F.R., 2005, *L'autre développement. Le développement socialement soutenable*, Paris, L'Harmattan, Éthique économique.

Ballet, J., Dubois, J.L., Mahieu, F.R., (eds), 2009, « Sen, libertés et pratiques du développement. L'incomplétude comme source d'innovation », *Revue Tiers Monde*, n° 198, 245-381.

Ballet, J., Mahieu, F.R., 2003, *éthique économique*, Paris, Ellipses, Mise au point.

Ballet, J., Mahieu, F.R., 2009, « Capacité et capacité dans le développement : repenser le sujet dans l'œuvre d'Amartya Sen », *Revue Tiers Monde*, n° 198, 303-316.

Banque Mondiale, *Rapport (annuel) sur le développement dans le monde*, Washington.

Becker, G., 1974, « A Theory of Social Interactions », *Journal of Political Economy*, vol. 82, n°6, 1063-1093.

Bentham, J., 1814, *Déontologie ou science de la morale*, réédition Paris, Bibliothèque hédoniste.

Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

Buchanan, J., 1975, « The Samaritan's Dilemma », E. Phelps, *Altruism, Morality and Economic Theory*, New York, Russel Sage Foundation.

Coase, R., 1992, « Le problème du coût social », *Revue française d'économie*, 7-4, 153-193.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, 1987, *Notre avenir à tous*.

Dubois, J.L., Brouillet, A.S., Bakhsi, P., Duray-Soundron, C., (eds), 2008, *Repenser l'action collective. Une approche par les capacités*, Paris, L'Harmattan, Ethique économique / Réseau Impact.

Dubois, M., 2006, *Le vivant et l'indéterminé*, tome 1, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.

Duflo, E., Banerjee, A.V., 2012, *Repenser la pauvreté*, Paris, Éditions du Seuil, Les livres du nouveau monde.

Duflo, E., 2010, *Le développement humain. Lutter contre la pauvreté, volume 1*, Paris, Éditions du Seuil, La république des idées.

Duflo, E., 2010, *La politique de l'autonomie. Lutter contre la pauvreté, volume 2*, Paris, Éditions du Seuil, La république des idées.

Easterlin, R., 1974, « Does Economic Growth Improve the Human Lot ? Some Empirical Evidence », *Nations and Households in Economic Growth. Essays in Honor of Moses Abramovitz*, David, P.A., Reder, M.W. (eds), Elsevier, 89-125.

Eatwell, J., Milgate, M., Newman, P., (eds), 1987, *The New Palgrave: Economic Development*, The Macmillan Press Limited.

Fromm, E., 1941, *Escape From Freedom*, New York, Rinehart And Co.

Goulet, D., 1965, *Etica del Desarrollo. Guia Teorica y Practica*, Barcelona/Montevideo, Estela/ IEPAL.

Goulet, D., 1971, *The Cruel Choice. A New Concept in the Theory of Development*, New York, Atheneum.

Goulet, D., 1995, *Development Ethics : A Guide to Theory and Practice*, New York, The Apex Press - London, Zed.

Halevy, E., 1901, *L'évolution de la doctrine utilitaire de 1789 à 1815*, réédition Paris, PUF, 1995.

Harsanyi, J.C., 1955, « Cardinal Welfare, Individual Ethics and Intercomparison of Utility », *Journal of Political Economy*, August, 63, 309-321.

Harsanyi, J.C., 1995, « A Theory of Prudential Value and a Rule Utilitarian Theory for Morality », *Social Choice and Welfare*, Vol. 12, 4, 319-335.

Humana, C., 1986, *The World Guide to Human Rights*, New York, Facts on File.

Jarret, M.F., Mahieu, F.R., 1998, *Économie publique. Théories économiques de l'interaction sociale*, Paris, Ellipses.

Jonas, H., 1979, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Editions du Cerf.

Jonas, H., 1998, *Pour une éthique du futur*, Paris, Editions Payot.

Kant, E., 1797, *Métaphysique des mœurs*, Paris, Garnier-Flammarion.

Kant, E., 1798, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Paris, Garnier-Flammarion.

Lebret, L.J., 1967, *Développement = révolution solidaire*, Paris, Les Éditions Ouvrières.

Lebret, L.J., Moreux, M., 1942, *Manifeste d'Économie et Humanisme*, Marseille, Économie et humanisme.

Lévi-Strauss, C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

Lévi-Strauss, C., 1973, *Anthropologie structurale II*, Paris, Plon.

Levinas, E., 1961, *Totalité et infini, essai sur l'extériorité*, La Haye, Nijhoff.

Levinas, E., 1972, *Humanisme de l'autre homme*, Fata Morgana, réédition, Paris, Livre de Poche, 1990.

Littles, I.M.D. et Mirrlees, J., 1991, "Project Appraisal and Planning twenty years on", *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics*, World Bank Economic Review.

Mahieu, F.R., 2001, *Éthique économique. Fondements anthropologiques*, Paris, L'Harmattan, Éthique économique.

Mahieu, F.R., 2008, *Responsabilité et crime économique*, Paris, L'Harmattan, Éthique économique.

Mahieu, F.R., 2008, « Face aux "sacrifices humains", le développement humainement soutenable », *Revue Tiers Monde*, N° 195, 495-504.

Mahieu, F.R., Suchère, T., (eds), 2014, *Autour de l'anthropologie économique, actualité des écrits du professeur André Nicolaï*, Paris, L'Harmattan, Éthique économique.

Marshall, A., 1890, *Principles of Economics*, London, McMillan.

Mauss, M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadriges.

Mauss, M., 1967, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Éditions Payot.

Mc Neill, D., 2007, « Human development: The Power of the Idea », *Journal of Human Development*, Vol.8, No.1, 5-22

Meillassoux, G., 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero.

Merleau-Ponty, M., 2010, *Œuvres*, Paris, Gallimard, Quarto.

Mounier, E., 1936, *Manifeste au service du personnalisme*, Paris, Editions Moutain/Espirit.

Mounier, E., 1995, *Le personnalisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?

Mounier, E., 2000, *Ecrits sur le personnalisme*, Paris, Editions du Seuil, Points/Essais.

Munzer, S., 1990, *A Theory of Property*, Cambridge U. Press.

Musgrave, 1959, *The Theory of Public Finance*, New York, Mc Graw Hill.

Myrdal, G., 1953, *The Political Element in the Development of Economic Theory*, Routledge & Kegan.

Nicolaï, A., 1960, *Comportement économique et structures sociales*, Paris, L'Harmattan.

Nozick, R., 1974, *Anarchy, State and Utopia*, New York, Basic Books.

Paulme, D., 1976, *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Tel, Gallimard.

Perroux, F., 1981, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier/Presses de l'Unesco.

PNUD, *Rapport (annuel) sur le Développement humain*, New York, Oxford, Oxford University Press.

Polanyi, K., 1944, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

Popper-Karl, R., 1973, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Éditions Payot.

Ravallion, M., 1987, *Markets and Famines*, Oxford, Clarendon Press.

Rawls, J., 1971, *A Theory of Justice*, traduction française, *Théorie de la justice*, C. Audard, 1987, Paris, Éditions du Seuil.

Ricardo, D., 1817, *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, nouvelle édition, 1992, Paris, GF-Flammarion.

Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D., 2012, « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels.

Quels enjeux et défis pour l'analyse? », *Innovations*, 2012/2 (n°38), 15-36.

Ricœur, P., 1960, 1988, *Philosophie de la volonté, II. Finitude et culpabilité*, Paris, Aubier.

Ricœur, P., 1969, *Le conflit des interprétations. Essai d'herméneutique I*, Paris, Éditions du Seuil, Points/Essais.

Ricœur, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, Points/Essais.

Ricœur, P., 1995, *Le Juste*, Paris, Editions Esprit.

Ricœur, P., 2004, *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Paris, Editions Stocks, Les Essais.

Ritimo, 2010, « Les biens communs, modèle de gestion des ressources naturelles », *Passerelle DPH*, n°2, mai.

Roheim, G., 1967, *Psychanalyse et anthropologie*, Paris, Gallimard, Tel.

Schoeck, H., 1995, *L'envie, une histoire du mal*, Paris, Les Belles Lettres.

Sen, A.K., 1970, *Collective Choice and Social Welfare*, Advanced Text Books in Economics, North Holland, reedit.1979.

Sen, A.K., 1974, « Choice, Ordering and Morality », in Körner (ed.), *Practical Reason*, Oxford, Basil Blackwell.

Sen, A.K., 1977, « Rational Fools : A Critique of the Behavioural Foundations of Economic Theory », *Philosophy and Public Affairs*, 6, 317- 344. Réédité in Sen, A.K. (1993).

Sen, A.K., 1981, *Poverty and Famine. An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon.

Sen, A.K., 1985, *Commodities and capabilities*, Amsterdam, North Holland.

Sen, A.K., 1999, *Éthique et économie, et autres essai*, Paris, PUF, Philosophie morale.

Sen, A.K., 2000, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Sen, A.K., 2000, *Repenser l'inégalité*, Paris, Éditions du Seuil, L'histoire immédiate.

Sen, A.K., 2005, *Rationalité et liberté en économie*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Sen, A.K., 2010, *L'idée de justice*, Paris, Flammarion, Champs-Essais.

Singer, P., 1997, *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard.

Sidwick, H., 1907, *The Method of Ethics*, réédition Hackett Publishing Co, Rawls edit., Indianapolis, Cambridge.

Streeten, P., 1995, « Le développement humain : le débat autour de l'indicateur », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Paris, UNESCO, mars, pp. 35 - 49.

Stuart-Mill, J.S., 1977, *De la liberté*, Paris, Press Pocket.

Tolstoï, L., 1892, « À propos du recensement de Moscou », réédité dans *L'argent et le travail*, Paris, Edition des Syrtes, 2007.

Varian, H., 1974, « Equity, Envy and Efficiency », *Journal of Economic Theory*, n°9, 63-91.

Voltaire, 1994, *Dictionnaire philosophique*, 1770, Paris, Gallimard, Folio-Classique.

Wilbert, K.C., Dutt, A.K., (eds), 2010, *New Directions in Development Ethics. Essays in Honor of Denis Goulet*. Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press.

Sigles utilisés

AID (*IDA*), Association internationale de développement.

Organisme de la Banque mondiale* qui aide les pays les plus pauvres en prêtant des fonds à des conditions concessionnelles. En outre l'AID apporte des allègements de dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE*).

AIED (*IDEA*), Association internationale d'éthique du développement.

Association créée par Denis Goulet, elle organise régulièrement des conférences internationales afin de discuter, dans une vision transdisciplinaire, des fondements éthiques de certaines thématiques propres au développement socialement soutenable*.

AMGI (*MIGA*), Agence multilatérale de garantie des investissements.

Créée en 1988 au sein du groupe Banque mondiale*, l'AMGI a pour objectif d'encourager les investissements privés productifs en assurant la couverture des risques par des émissions de garanties ou d'assurances.

BIRD, (*IBRD*), Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Organisme de la Banque mondiale* et première banque de développement du monde, la BIRD fournit des prêts, des garanties et des services de conseil aux pays à revenu intermédiaire.

CIRDI (*ICSID*), Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements.

Une des cinq institutions du groupe de la Banque mondiale*, il offre des moyens de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends relatifs aux investissements internationaux.

CSESS, Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

Il a pour mission principale d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire* et les pouvoirs publics.

FGT*, Foster-Greer-Thorbecke.

FMI*, Fonds monétaire international.

IDH*, Indice de développement humain.

IDHI*, Indice de développement humain ajusté aux inégalités.

IPM*, Indice de pauvreté multidimensionnelle.

IRAM, Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement.

Issu de la création en 1955 par Louis-Joseph Lebreton* de l'Institut de recherche et d'action sur la misère du monde (IRAMM), l'IRAM est aujourd'hui un bureau d'études associatif.

IRFED, Institut International de recherche et de formation en vue du développement.

Créé à Paris en 1958 par Louis-Joseph Lebreton* pour concrétiser sa vision de l'économie humaine, il est devenu en 2004 le Centre international Développement et civilisations - Lebreton-Irfed qui coordonne le « Réseau international pour une Économie humaine » afin de réfléchir sur le sens du développement aujourd'hui.

MIT, Massachusetts Institute of Technology.

Université américaine de l'état du Massachusetts, pluridisciplinaire, mais spécialisée en science et en technologie, faisant une large place à l'expérience ainsi qu'aux applications technologiques et industrielles.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques.

Organisme international, comptant actuellement 36 membres, qui est un des principaux rassembleurs de statistiques sur les pays développés.

ODD*, Objectifs de développement durable

OMD*, Objectifs du millénaire pour le développement

PNUD*, (*UNDP*), Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE, (*UNEP*), Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Organisation créée en 1972 ayant pour but de coordonner les activités des Nations unies dans le domaine de l'environnement et d'assister les pays dans la mise en œuvre de politiques environnementales.

PPA, Parité des pouvoirs d'achat.

Exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services, soit le même pouvoir d'achat.

SFI, (*IFS*), Société financière internationale

Organisation du groupe de la Banque mondiale*, créée en 1956 et consacrée au secteur privé.

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE

Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE

Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN MALI

Sirakoro-Meguetana V31
Bamako
syllaka@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN

TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO

Djidjole - Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé - tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl - Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN RDC

185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala - Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN ALGÉRIE

22, rue Moulay-Mohamed
31000 Oran
info2@harmattan-algerie.com

L'HARMATTAN CONGO
67, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAROC

5, rue Ferrane-Kouicha, Talaâ-Elkbira
Chrableyine, Fès-Médine
30000 Fès
harmattan.maroc@gmail.com

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles - 75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIB. SCIENCES HUMAINES & HISTOIRE
21, rue des Écoles - 75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE L'ESPACE HARMATTAN
21 bis, rue des Écoles - 75005 Paris
librairie.espace@harmattan.fr
01 43 29 49 42

LIB. MÉDITERRANÉE & MOYEN-ORIENT
7, rue des Carmes - 75005 Paris
librairie.mediterranee@harmattan.fr
01 43 29 71 15

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13



LE DÉVELOPPEMENT SOCIALEMENT SOUTENABLE

Cet abécédaire traite des principaux concepts du développement socialement soutenable. Il est très influencé par la multiplicité des considérations éthiques qui sont apparues dans cette discipline.

Il facilite la compréhension d'un champ complexe du développement. Il vise également à aider les professionnels sur le terrain, en particulier à une pratique prudentielle au vu d'une éthique positive, telle qu'elle est observée sur le « marché du développement ».

Jean-Luc Dubois, Marie-France Jarret et François Régis Mahieu, économistes, sont membres du Fonds pour la Recherche en Ethique Economique (FREE), qui est une association à vocation scientifique fondée en 2005.

FREE publie une revue électronique, *Ethique et Economie*, et des ouvrages dans la collection Ethique économique de l'Harmattan dirigée par François Régis Mahieu. Un site Internet, créé en 1996, élargit la réflexion à d'autres domaines, en particulier l'histoire de la pensée économique et l'économie publique : <https://www.ethique-economique.fr/>

ISBN : 978-2-343-20529-8
13 €

